

DÉCEMBRE 2017

# CHARTRES Votre Ville®

NOËL À CHARTRES



# EN ATTENDANT LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...





## Une fin d'année... et de nouvelles avancées.

Avec les fêtes de Noël qui vont clore joyeusement cette année, nous avons l'occasion de faire un point d'étape sur plusieurs gros dossiers. Le Pôle Gare qui a connu en 2017 des avancées significatives avec le rachat des terrains qui appartenaient encore à SNCF, et dont la maîtrise va nous permettre de lancer des réalisations de premier plan, comme notre futur complexe culturel et sportif.

Notre Pôle administratif – futur hôtel de Ville et d'Agglomération - est hors eau et hors air. Ses aménagements intérieurs vont dorénavant aller grand train, tandis que, tout autour, les Chartrains reprennent possession de la place des Halles qui va redevenir un vrai lieu de vie !

Plus au sud, dans notre nouveau quartier des Clos, la venue des représentants de l'ANRU a annoncé l'ouverture d'une nouvelle phase de réaménagement urbain de l'ancien quartier de Beaulieu, dans l'esprit qui est celui des travaux depuis le début : offrir un cadre de vie toujours plus beau et agréable, du logement qui monte en qualité et en confort, et des quartiers qui accueillent à nouveau, après les erreurs des années 1960-1970, des espaces pour se détendre, s'adonner à des loisirs et au sport, et toujours au rythme des habitants.

2018 verra le prolongement de tous ces efforts que nous avons entrepris depuis des années...

Mais en attendant, place à la fête, grâce à la programmation de Noël que vous retrouverez en pages centrales de ce magazine.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres

# CHARTRES Votre Ville

**VOTRE VILLE**  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMÉRO 173  
DÉCEMBRE 2017  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-ville.chartres.fr  
www.chartres.fr

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR  
DE la COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
MATHILDE GORGES

**RÉDACTION**  
JEAN-GUY MURIEL  
STÉPHANE LEFEBVRE  
NICOLAS CALVEZ  
MÉLANIE LELION  
JULIA BIGOT-RIDEAU  
FRANCK LECHIEN  
LOÏC JAOUEN  
XAVIER VOINCHET

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO  
STÉPHANE LEFEBVRE  
FRANCK LECHIEN

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

**TIRAGE**  
28 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :  
à parution  
N° ISSN : 1257-5194

6

## PÔLE ADMINISTRATIF

- Une visite des espaces de réception



14

## TRANQUILLITÉ

- Le PV disparaît, place au FPS





En Une : le retour des ambiances de Noël, animées par la fée Luminia

*Illustration Juliette Pichot, UCC. Les vitrines de Chartres*

# 30

## NOËL À CHARTRES

- Luminia vous offre son Noël



Illustration Juliette Pichot, UCC. Les vitrines de Chartres

# 47

## CULTURE

- Les actus culture de décembre



Pôle administratif

# Visite des espaces publics intérieurs

Le bâtiment est hors d'eau, hors d'air fin novembre. Les entreprises se consacrent à présent aux aménagements intérieurs. Sans attendre que ce soit fini, nous vous proposons de jeter un œil sur les espaces polyvalents, de travail et événementiels, qui vous seront ouverts...



Une salle des conseils qui se mue en salle de conférences, une galerie de liaison qui joue la galerie d'exposition, une salle de réception qui vous ouvre grand ses volumes ou les scinde en deux ou trois... Le Pôle administratif intègre des espaces modulables et polyvalents qui lui confèrent, plus qu'à une mairie ou à un hôtel de métropole, un rôle d'équipement public. Outre son guichet unique de services (front-office), outre ses espaces de travail réservés aux services, il ouvre

des espaces qui ont une vocation événementielle et grâce auxquels il devient un nouveau lieu de vie pour la ville et l'agglomération chartraine : ses habitants, ses acteurs associatifs et économiques.



En haut : les passerelles qui relient les étages des deux bâtiments de la place des Halles (bâtiment du front office), espaces réservés aux services d'instruction et quelques bureaux de rendez-vous pour les services aux publics.

Vous attendez votre ascenseur. Face à vous l'accueil principal et derrière lui l'espace des guichets de services publics. Tous les services publics de la Ville, de la métropole, du CCAS, de Chartres métropole Habitat... y sont rassemblés.





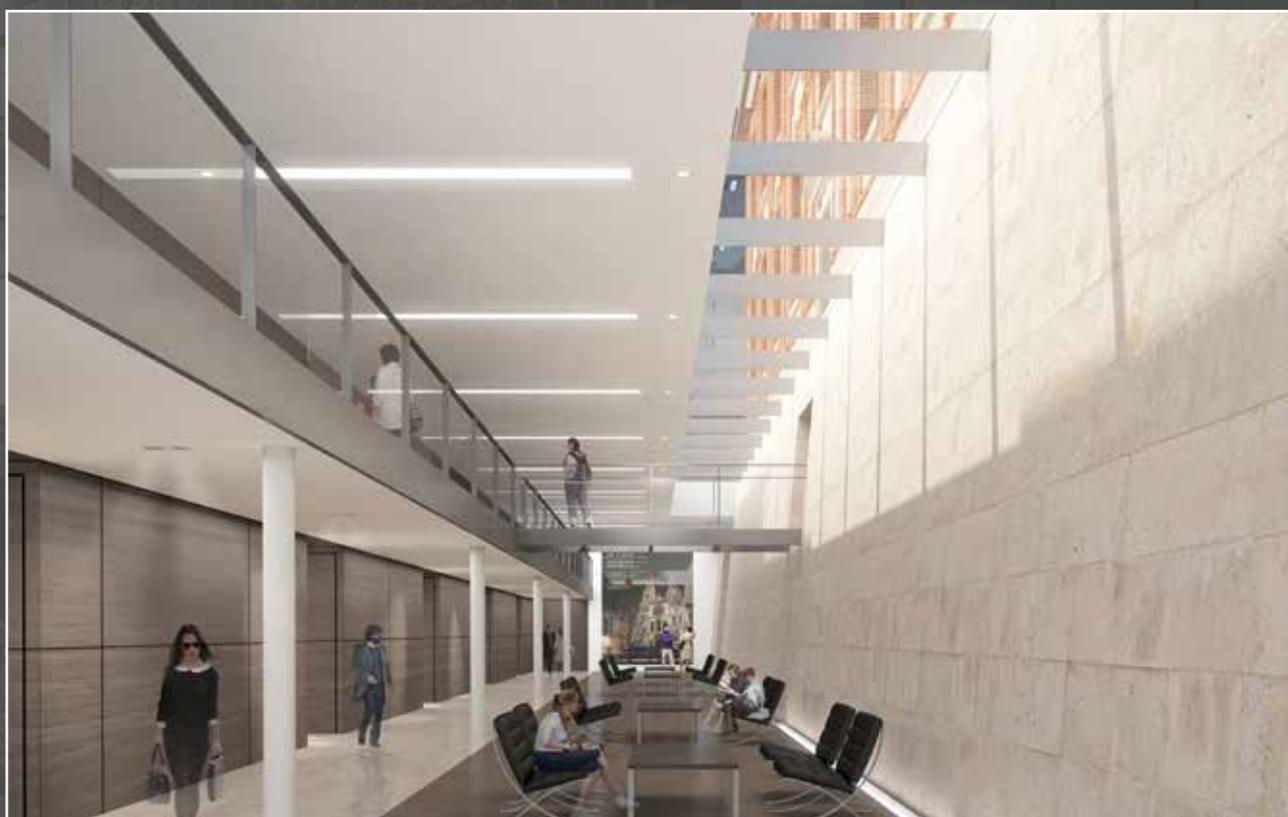
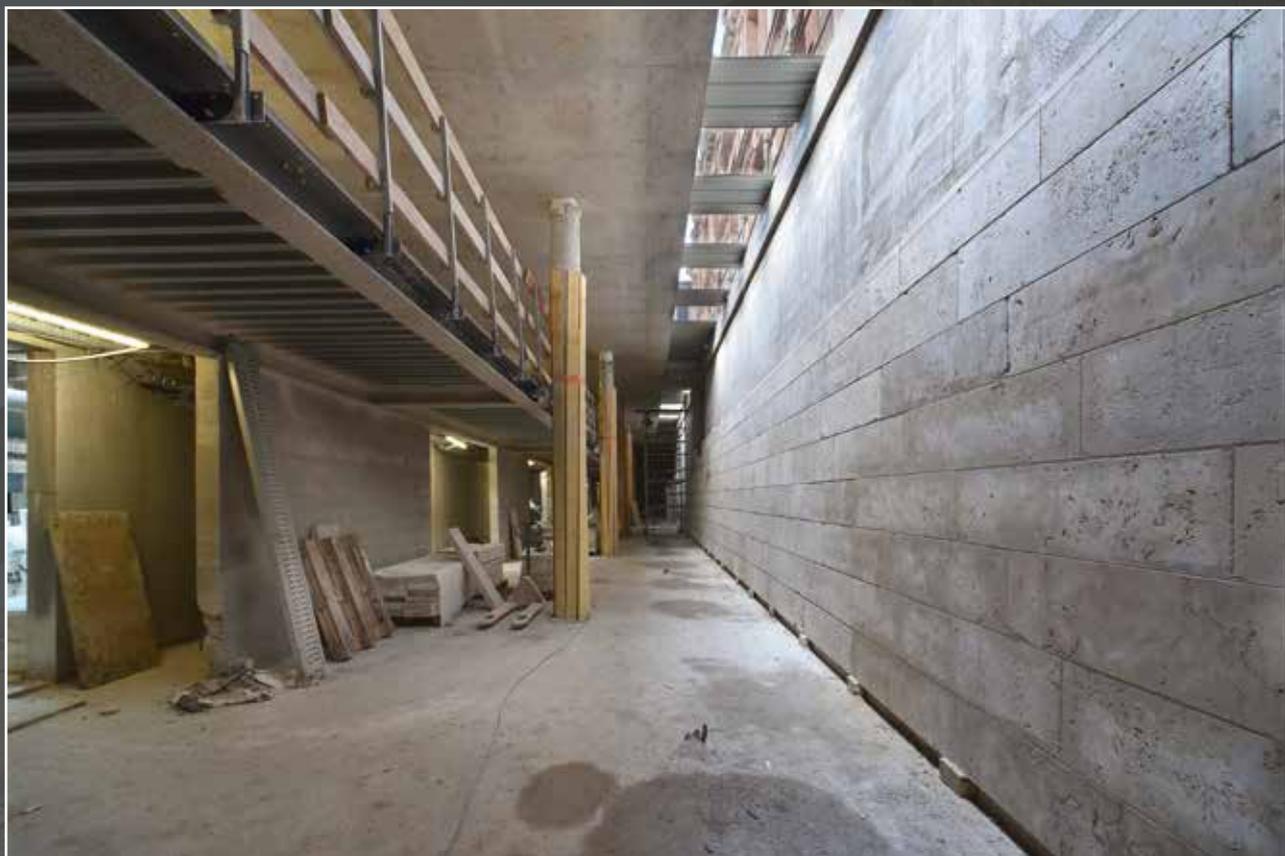
Vous êtes invités à une conférence passionnante sur... l'histoire de la cathédrale, mettons ! Vous entrez dans la salle des conseils par l'accès public du fond de la salle. Elle est en configuration conférences avec projection d'un documentaire. Sur la photo, les gradins nus accueilleront les rangées de fauteuils



Au temps pour moi... vous n'êtes pas spectateur mais intervenant et cette conférence est la vôtre ! Vous avez pris l'entrée donnant sur la scène et attendez sur le côté que Jean-Pierre Gorges ait fini son mot de bienvenue. Sur la photo, les trois premières rangées de fauteuils sont absentes : elles seront posées à même le sol. Au premier plan sur la scène, l'écran géant qui animera la salle.



Une exposition de peintures est annoncée (ou est-ce de la sculpture ? ou une installation vidéo ?) dans la galerie de liaison qui file à la fleur des fondations de l'hôtel Montescot. Vous y voici. Vous voyez l'hôtel à travers la faille vitrée aménagée dans le plafond. Vous remarquez en passant que les fondations sont revêtues de pierres de Berchères : ces mêmes pierres qui habillaient autrefois les façades de l'ancien hôtel de Ville...



Vous voici dans la grande salle de réception. 700 m<sup>2</sup>, plus grande que la galerie des Glaces de Versailles !



Fin de la visite pour ce mois.  
Merci à Clémentine et Julie, stagiaires en photographie, qui ont bien voulu jouer le rôle de toises vivantes pour restituer une notion d'échelle.

# Pôle Gare : foncier maîtrisé !

C'était dit en 2014 : la SNCF devait céder pour 2017 au plus tard les terrains dédiés à la construction de la plateforme multimodale et du complexe culturel et sportif du Pôle Gare de Chartres. En mai, l'essentiel était signé, ne restait qu'une moindre emprise à faire passer sous propriété de la société Chartres Aménagement... Depuis novembre la maîtrise foncière est une réalité, et les travaux se profilent.

Une signature en grand comité (au premier plan : Franck Masselus, président de la SPL Chartres Aménagement et Arnaud Godart, directeur régional de SNCF Immobilier)



**F**ace à la gare, de l'autre côté des voies, la zone de l'Épargne passe sous propriété de la SPL Chartres Aménagement pour mener à bien le programme Pôle Gare. Ces terrains historiquement occupés par des bâtiments, services et fonctionnalités techniques de la SNCF vont être progressivement mis à nu pour accueillir la programmation Pôle Gare qui doit y voir le jour : le complexe culturel et sportif à côté du pont Casanova, et la plateforme multimodale juste à côté (gare routière, accès taxi nord, stationnement et dépose-minute). L'essentiel de cette emprise avait été l'objet d'une première cession en mai de cette année, les dernières parcelles ont rejoint le 14 novembre l'escarcelle foncière de Chartres Aménagement. Après des années de tractations et d'études, la SNCF a tenu

l'engagement qu'elle avait pris en 2014. Un dossier rendu particulièrement complexe par la présence des fonctionnalités du rail qu'il fallait impérativement reconstituer et mettre en fonction ailleurs, avant de les « débrancher » sur l'Épargne, mais aussi par l'histoire même du groupe SNCF et de ses filiales, aux patrimoines particulièrement imbriqués.

Au bout de cette épopée administrative, les signataires ont tenu à mettre en évidence les moteurs qui ont permis de faire aboutir le dossier : la « *relation de confiance et de grande écoute* » (Arnaud Godart, directeur régional de SNCF Immobilier) ainsi que « *l'esprit de travail collectif au service de l'intérêt public* » (Franck Masselus, président de Chartres Aménagement). Daniel Guéret, adjoint au maire en charge du Pôle Gare, a

quant à lui salué la volonté de simplification qui a fait évoluer le groupe SNCF, permettant de regrouper tous les interlocuteurs du foncier au sein de la nouvelle filiale SNCF Immobilier, et de lever ainsi de nombreux blocages.

Concessionnaire de l'opération Pôle Gare pour la Ville de Chartres, la société publique locale d'aménagement va désormais engager les passages de mise en œuvre des chantiers du complexe culturel et sportif : les curages et désamiantages des anciens bâtiments SNCF (début 2018), leur démolition, puis les dépollutions des terrains (été 2018), les diagnostics archéologiques... et seulement alors pourra débuter la construction. Les travaux de la plateforme intermodale interviendront dans un second temps.

# Reconstitution ferroviaire : chantier des Vauroux et de Poiffonds

**L**es membres du comité Acteurs-décideurs du projet Pôle Gare, en présence de Xavier Roux, conseiller départemental et premier adjoint au maire de Lucé, ont visité le site SNCF qui accueille les installations ferroviaires d'avitaillement (gasoil, huile, lave-glace, liquide de refroidissement...) et de maintenance légère (entretien, vidange WC...). Outre la construction de bâtiments de belle architecture, plus de 4 000 traverses ont été remplacées lors de travaux de renforcement des voies. Prochaines étapes : la signalisation et l'automatisation d'accès à certaines voies.

## Mais au-delà...

En lien avec le technicentre de Saint-Pierre-des-Corps et de Montrouge,



les agents SNCF tracent avec rigueur toutes les opérations de maintenance. Satisfaits de l'amélioration de leurs nouveaux locaux professionnels et des axes sécurisés de cheminement, ils veulent innover : « en tant

que cheminot, cela me gêne d'envoyer une rame à Saint-Pierre pour réparer un siège lacéré. Nous voudrions traiter les opérations dites 'de confort' sur place. Il faut pouvoir continuer à apporter un plus, ici, à Chartres ».

# Zone de l'Épargne : les premiers travaux

À présent que la SPL Chartres Aménagement est propriétaire de l'ensemble du foncier de la Zone de l'Épargne, elle engage des premiers travaux en vue de l'aménagement de ces terrains.

**A** partir de la mi-décembre, les entreprises interviendront pour procéder à la reconfiguration des réseaux d'eaux usées qui descendent de Mainvilliers vers Chartres, via la zone de l'Épargne. Le but des travaux : libérer ces terrains d'un maximum d'éléments dans le sol afin de faciliter par la suite la construction du complexe culturel et sportif et de la plateforme multimodale, avec ses niveaux souterrains.

Ainsi, deux stations de relevage vont être installées sur la partie nord de la zone de l'Épargne pour rediriger les eaux usées vers les réseaux de la rue du Faubourg-Saint-Jean via de nouvelles conduites dans la partie nord de la zone de l'Épargne et sous la rue du Chemin-de-fer.

## Installation des nouvelles canalisations rue du Chemin-de-fer

Le nouveau réseau sera installé en trois tranches. Seule la première concernera la rue du Chemin-de-fer, de son coude jusqu'à la rue de la Concorde. Les garages privatifs ne seront plus accessibles mais ceci sera compensé par un parking sur rue privatif ; les cheminements piétons seront préservés. Ces travaux se dérouleront à partir du 20 décembre pour une durée de deux mois, avant la deuxième phase (création de la station de relevage et des canalisations de raccordement à la rue du Chemin de fer, travaux sur l'ex emprise privée SNCF) puis la phase trois (raccorde-

ment de ces nouveaux réseaux de la rue du Chemin-de-fer aux réseaux de la rue du Faubourg-Saint-Jean, travaux également menés sur l'ex emprise privée SNCF).

Selon la politique de concertation mise en place pour le Pôle Gare par Daniel Guéret à la demande de Jean-Pierre Gorges, le déroulé de ces travaux a été présenté en novembre en comité d'Échanges et de réflexion, instance qui intègre des représentants des riverains du quartier de l'Épargne. L'occasion de présenter les sujets qui seront abordés en 2018, comme le projet de passerelle piétonne au-dessus des voies ou la politique d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

# L'ANRU fait un point sur les Clos

La mutation du quartier de Beaulieu est en cours depuis plus de dix ans. Programmation ambitieuse, elle est épaulée par l'État à travers, notamment, son Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU). Épaulée mais aussi suivie, comme ont pu le constater les habitants du quartier à l'occasion d'une visite officielle, précurseur d'un nouvel engagement nommé NPNRU.

**D**epuis 2003, Chartres a entrepris la mutation de son ancien quartier de Beaulieu. L'urbanisme des années 1970-1980 a révélé ses vices cachés : le logement en grands ensembles a davantage contribué au repli sur soi qu'au vivre ensemble, le règne du « *tout-voiture* » a transformé les espaces extérieurs en parkings, pendant que l'engouement pour les très grandes surfaces commerciales faisait disparaître les commerces de proximité.

Beaulieu, à Chartres, n'est évidemment pas un cas isolé. Ces « quartiers nouveaux » qui ont été pour les villes l'affirmation d'une modernité abusive nécessitent d'être complètement revus. Cet enjeu est national, il a conduit l'État à créer pour y répondre une Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), chargée d'apporter son concours financier à ces programmes de renouvellement.

Pour Beaulieu, le programme des Clos est conçu pour répondre à tous les enjeux de cet urbanisme obsolète. Il ne s'agit pas seulement de bâtir de nouveaux logements, mais aussi de rompre l'enclavement du quartier tout entier en y perçant de nouveaux axes traversants, de rouvrir des services publics (scolaires, sports, loisirs...), et de favoriser l'installation de nouveaux commerces. Transformer le quartier, changer la perception que l'on peut en avoir et y instiller des facteurs de changement positifs susceptibles de s'alimenter les uns les autres, c'est toute la dynamique qu'il fallait impulser... Aux Clos c'est chose faite, et cela fonctionne.

Le programme des Clos a été conçu en trois phases, répondant à des objectifs définis. Phase une, principalement concentrée sur la partie est du quartier entre la zone industrielle et la rue de Brétigny : provoquer cet élan



Jean-Pierre Gorges en compagnie de Jean-Paul Lapierre, directeur général de l'ANRU

dont avait besoin le quartier pour entamer durablement sa transformation. C'est ce qui a été fait en faisant tomber les premières grandes barres et en créant l'avenue François-Mitterrand avec sa grande promenade et ses places d'entrée. L'installation de services de belle qualité, tels le groupe scolaire Henri-IV, le stade James Delarue ou encore le centre de squash-badminton et la maison pour tous des Petits-Clos a contribué à apporter du confort au quartier et à en renouveler l'image. Enfin, la création des premiers logements neufs, en immeubles de taille moyenne et conçus dans un paysage urbain soigné, joue sur les trois tableaux : désenclavement, modernisation et montée en gamme du quartier.

## Amorcer la confiance

Ce premier mouvement de renouvellement a été un effort nécessaire qui porte ses fruits. Initialement frileux

à investir dans le paysage initial de Beaulieu, les promoteurs immobiliers ont engagé à leur tour leurs pas dans ce programme, dès que les premières livraisons paysagères et immobilières ont été réalisées. Aujourd'hui, plusieurs programmes publics et privés ont vu le jour et continuent à moderniser le quartier, s'adressant à tous types d'habitants : jeunes actifs, foyers installés et seniors, en location, en propriété ou en accession à la propriété. Ces programmes sont aussi bien des appartements dans du « moyen collectif » que des pavillons, ou encore une résidence pour seniors et une autre pour jeunes travailleurs. Depuis, la grande densité en logements sociaux a cédé la place à une mixité où des résidents de tous niveaux de revenus se côtoient. En parallèle, des commerçants se sont installés en rez-de-chaussée des immeubles du mail : opticien, boulangerie, pharmacie, opticien, kinésithérapeute, dentiste, agence bancaire, auto-école, bureau de poste... sur



Deux générations de logements



3 250 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales que vient compléter, deux fois par semaine, le marché qui se tient sur la nouvelle place de Beaulieu.

## NPNRU : la poursuite de la mutation du quartier

Cette première phase de renouvellement s'est achevée en 2015. Elle se poursuit actuellement hors contrat ANRU par une phase intermédiaire. Les travaux de la phase 1 auront représenté au total 126 809 175 €, dont 19,28 M€ financés par l'ANRU. Une nouvelle phase continuera cette mue du quartier dans le cadre du programme NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain) lancé par l'État. Des représentants de l'État, de l'ANRU, de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), et de la

Région (notamment)... sont venus visiter le quartier. Il ne s'agissait pas de tourisme : ces personnalités avaient fait le déplacement pour signer avec la Ville de Chartres et Chartres métropole le protocole de préfiguration de ce nouveau contrat. Cette nouvelle programmation débutera dès 2018 par des études et procédera aux programmations immobilières de 2020 à 2025. Elle prolongera l'ambition initiée jusqu'à présent, en allant plus loin dans le quartier. Les nouveautés du NPNRU : il invite les habitants des quartiers à devenir acteurs du changement, il élargit la portée des programmes de rénovation urbaine au niveau de l'agglomération pour concevoir des projets plus globaux, et il encourage une approche de qualité environnementale et de transition énergétique. L'ANRU y sera à nouveau présente à travers le financement d'opérations de reconstitution de l'offre de logements.

## Les acteurs du NPNRU à Chartres

L'État, l'ANRU, l'ANAH, Chartres métropole, la Ville de Chartres, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil régional Centre-Val de Loire, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, l'office public de l'habitat Chartres Métropole Habitat.

La SPL Chartres Aménagement, qui mène nombre d'opérations d'aménagement urbain sur le territoire de Chartres et de son agglomération pour le compte des municipalités, est concessionnaire de l'opération de renouvellement urbain des Clos.



Les loisirs et le sport ont réintégré le quartier

## Favoriser la mixité sociale

L'équilibre entre habitat social et habitat privé contribue à la bonne santé des quartiers. Pour favoriser cette mixité sociale, la politique d'accession à la propriété est déterminante. Dans un premier temps, c'est une partie du parc de logement public qui est proposée à l'accession sociale, et avec la première tranche ANRU un parc neuf a été construit, qui est entré à son tour dans ce dispositif. Les premières ventes contribuent au financement des premières programmations, et ainsi de suite. Les candidats à l'accession se voient proposer un abattement de 2% sur le prix de vente par année d'ancienneté. L'intérêt est réel : en moyenne une quarantaine de logements sont vendus chaque année. Depuis l'initialisation de cette politique, près de 700 logements ont été vendus à Chartres.

## Retour aux Clos

Avec ce programme de renouvellement, le quartier de « ex-Beaulieu » renoue avec son histoire : celle des Petits-Clos, du Chemin Doux, du Clos-Brette et de la Cloche de Bois. Autant de petits quartiers ouverts aux autres et qui communiquaient entre eux par de nombreuses voies traverses.

Stationnement

# Le PV à 17 € disparaît, place au forfait post-stationnement

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'État transfère aux communes la pleine compétence de la gestion du stationnement payant... et l'autorité en matière de sanction des infractions afférentes. Les règles du restent les mêmes, mais pour marquer ce changement de la Loi, le PV disparaît, remplacé par ce que l'on nommera désormais le FPS : forfait post-stationnement.



**J**usqu'ici, lorsque des automobilistes dépassaient le temps de stationnement ou n'avaient pas payé, la punition était la même pour tout le monde en France : une amende de 17 €, dont le montant avait été fixé par l'État. Avec la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam), les choses changent. Le législateur a établi que la gestion du stationnement payant est transférée aux communes. Plus d'amende pénale (« PV »), mais un « forfait post-stationnement » : un forfaitaire dont l'usager devra s'acquitter s'il ne paie pas le stationnement ou s'il dépasse le temps de stationnement autorisé.

## « Pour une meilleure rotation des véhicules »

José Rolo, adjoint chargé de la tranquillité, du stationnement, de la circulation et de l'occupation du domaine public, explique comment la réforme sera mise en place à Chartres.

### Votre Ville : D'où sort cette modification de la Loi ?

**José Rolo :** C'est le législateur qui a décidé de décentraliser la gestion du stationnement payant urbain et de le dépenaliser. L'automobiliste qui n'aura pas payé (ou pas payé la totalité de la durée de son stationnement) ne s'exposera plus à l'amende pénale de première classe (17 euros) perçue par le Trésor Public, mais à une redevance

de stationnement majorée basée sur le temps réel : le forfait de post-stationnement (FPS). Chaque commune est libre de fixer le tarif du FPS selon ses propres spécificités, et son montant sera intégralement perçu par les communes. Pour l'État, il s'agit de leur permettre de prendre complètement la main sur leur politique de stationnement, et d'y trouver le moyen d'accompagner leurs évolutions urbaine.

### VV : Qu'est-ce que cette loi change pour le stationnement à Chartres ?

**JR :** Ce sont désormais les Conseils municipaux qui fixent le barème tarifaire du forfait post-stationnement, ce qui est, à mon avis, une bonne chose. À Chartres, nous avons décidé de l'établir à 30 €. Ce tarif est dans la moyenne des villes de France, il n'assomme pas l'automobiliste, sans pour autant encourager les mauvais payeurs. Et nous allons accompagner cette nouvelle compétence en modernisant le parc des horodateurs, afin de gérer le stationnement de façon intelligente.

### VV : Comment sera appliquée la réforme ?

**JR :** Les personnes qui ne payent pas ou ne règlent pas intégralement leur droit de stationnement devront désormais s'acquitter du forfait FPS plafonné à 30 €. Ainsi, si elles ont seulement dépassé le temps pour lequel elles auront réglé, ce qu'elles auront déboursé sera déduit des 30 €.



## Concrètement

À Chartres, cette mesure sera appliquée au premier janvier.

### Les principes et le prix du stationnement payant de surface ne changent pas :

- maintien de la gratuité pour les 30 premières minutes (gratuité applicable pour chaque demi-journée, de 8 heures à 12 h et de 14 h à 19 h)
- stationnement payant de 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi compris, gratuit les dimanches et les jours fériés.
- stationnement payable par carte bleue ou Visa, ou PayByPhone (coût du service gratuit, sauf si l'option alerte SMS dépassement de temps de stationnement est choisie : 0,15€ TTC).

Rien ne change pour les stationnements en zone minute (stationnement gratuit de 15 min maximum avec apposition du disque de stationnement), zone réglementée (zone bleue, 1 h 30 gratuite du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sans durée maximale les dimanches et jours fériés, avec la vignette de résident) ou stationnement souterrain Q Park.

### Ce qui change à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- la durée du stationnement est portée à 3h30
- le tarif horaire reste inchangé pour les trois premières heures (2,40 € par heure) mais augmente fortement pour les deux quarts d'heure sui-

vants : 8,80 € pour le premier quart d'heure, 14 € pour le quart d'heure suivant.

**Pour le stationnement payant en surface**, le forfait post-stationnement (FPS) devra être payé par le contrevenant, s'il stationne sans payer ou s'il dépasse le temps de stationnement autorisé par son règlement, ou s'il dépasse les trois heures de stationnement consécutives autorisées par demi-journée. Le tarif de ce forfait est de 30 euros, duquel est être déduit le montant du stationnement payé, s'il ne s'agit que d'un dépassement de durée autorisée.

### En exemples :

**-Si je n'ai pas payé mon stationnement.** Il est 9 h ce lundi, je me gare sans payer de stationnement à l'horodateur. A 10 h 30, l'agent passe : il me notifie un FPS. Je vais devoir payer 30 €.

**- Si j'ai dépassé la durée de stationnement acquittée.** Il est 9 h, je paie une heure de stationnement, soit 2,40 €. A 10 h 30, l'agent constate le dépassement de la durée du stationnement pour laquelle j'ai payé. Un FPS de 30 € me sera notifié, dont seront déduits les 2,40 € réglés lorsque j'ai garé ma voiture. Il me restera 27,60 € à payer.

### Comment régler le forfait post-stationnement

Le FPS doit être payé dans un délai

de trois mois, suivant la date de notification de l'avis de paiement, envoyé au domicile par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI). Cette dernière remet aussi, au nom de l'Etat, des titres exécutoires permettant le recouvrement forcé des FPS impayés. Si trois mois après sa notification le FPS reste impayé un titre exécutoire sera émis. Il mentionnera le montant du FPS et sa majoration (20 % du FPS impayé), dont le montant ne peut être inférieur à 50 euros.

### En cas de contestation de l'avis de paiement

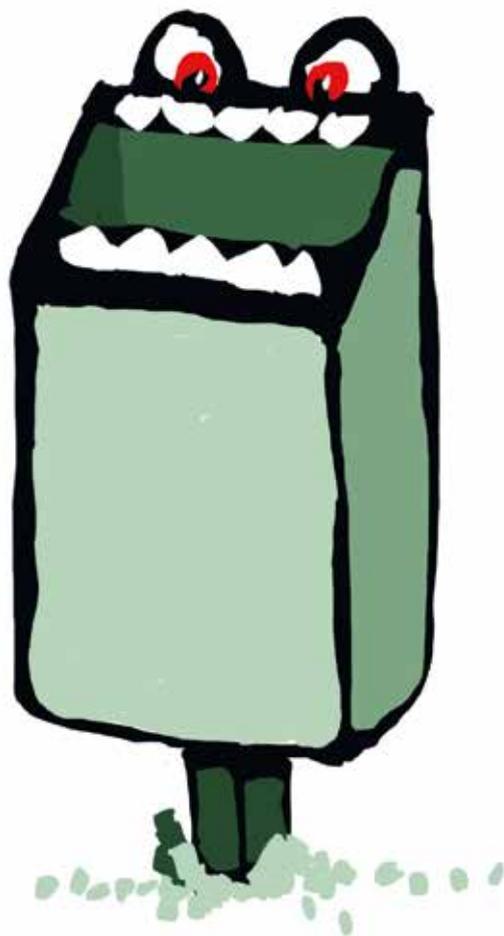
A compter de la date de notification de l'avis de paiement, l'automobiliste a un mois pour adresser un recours administratif préalable obligatoire à l'autorité compétente, indiquée sur le courrier.

## Le traitement des infractions au Code de la route reste inchangé !

Ces nouvelles dispositions de la Loi ne concernent que la gestion du stationnement payant.

Les infractions au Code de la route ne changent pas. Les infractions pour stationnement gênant, très gênant, abusif, dangereux, ou pour dépassement de la durée limitée de stationnement (en zones bleues par exemple) ne sont pas concernées. Ces infractions qui relèvent de l'État restent répréhensibles par des amendes pénales de 35 € à 135 € mises en œuvre par le Centre des Amendes ou le procureur de la République.

**IL EST FORTEMENT  
CONSEILLÉ  
DE DONNER À MANGER  
À CET ANIMAL LA !**



La propreté, c'est des bons gestes au quotidien.

**Contribuez.**

Quartiers Rechèvres et Roseraie

# Un plan de circulation à l'étude

Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la proximité et du cadre de vie, continue d'aller à la rencontre des habitants lors de réunions de quartier. Le 14 novembre, ils étaient une soixantaine, réunis à la maison pour tous La Cité de Rechèvres, pour lui faire part de soucis liés à la circulation, au stationnement et à la propreté...



C'est dans une salle pleine à craquer que Dominique Dutartre a animé la réunion du quartier Rechèvres et Roseraie. Comme à son habitude, l'adjointe, en charge de la proximité et du cadre de vie, a commencé par un petit bilan des interventions menées depuis la dernière rencontre : « Sur 174 demandes effectuées pour votre quartier, 159 ont été honorées, deux sont en cours. Les autres sont en attente pour différentes raisons, cela peut être lié au budget par exemple ». Ces interventions ont été réalisées à la demande d'habitants, que ce soit lors des réunions ou par appel téléphonique au 02 37 88 44 44, le numéro du centre d'appel des interventions techniques de la Ville, « que vous connaissez bien maintenant ». Un habitant de la rue Gaston-Couté prend la parole : « Dans ma rue, on subit du stationnement sauvage sur le trottoir. C'est dangereux car il y a un virage ! » Une autre personne pointe que « c'est aussi difficile pour les per-

sonnes en fauteuil roulant qui ont des difficultés à circuler. » Consciente du problème, Dominique Dutartre révèle qu'une « réunion est programmée avec Mainvilliers à ce sujet pour trouver une solution. Car une partie de la rue appartient à la commune de Chartres, l'autre de Mainvilliers. Nous voulons organiser le stationnement, et nous devons le faire avec eux. »

## Dans le secteur Fresnay - Arbre-de-la-Liberté...

De nombreux soucis de circulation sont signalés. Dominique Dutartre et José Rolo, adjoint en charge de la circulation, appellent à la patience : « C'est un quartier qui n'est pas terminé. Une étude de circulation est actuellement en cours, c'est un projet global. » Cette étude a été commandée à un cabinet spécialisé, « car une analyse très fine doit être faite pour prendre les bonnes décisions ». Elle pourra permettre, par exemple, de réfléchir à la mise en sens

unique de certaines rues...

Un riverain signale que « des lycéens empruntent la route située entre celles du Petit-Orme et du Commandant-du-Chesne alors qu'elle n'est pas éclairée et qu'il n'y a pas de trottoir ! » Les deux élus prennent note et Dominique Dutartre de préciser : « C'est dangereux, il faut voir ce que l'on peut mettre en place, même de manière provisoire en attendant le plan de circulation ».

## Toujours trop de dépôts sauvages

Rue Gaston-Couté, à nouveau, des habitants indiquent que « les gens sont de plus en plus nombreux à mettre leurs déchets partout. » Un homme fait savoir que « le parking est très sale. » À la Roseraie, « c'est le même problème, dit quelqu'un. Il y a même des ordinateurs démantelés. Les incivilités sont telles qu'on a même vu des évier en inox abandonnés sur des conteneurs au moment de l'eménagement des logements. Ça fait mal au cœur ! »

Dominique Dutartre explique que la Ville fait des campagnes de verbalisation et propose : « Si vous voyez des gens le faire, il ne faut pas hésiter à leur dire que ce n'est pas correct. » Car pour José Rolo, la difficulté majeure est de trouver les auteurs de ces actes, qui ne sont plus sur place une fois la police prévenue. La réunion finie, les habitants ont pu continuer à discuter avec les élus et des représentants des services de la Ville et de Chartres Métropole Habitat. Ils se déclarent spontanément très satisfaits de ces échanges et espèrent que ces rencontres vont perdurer.

# Les jardins de l'Évêché

Situés derrière la cathédrale de Chartres, attenants au bâtiment de l'ancien évêché qui abrite aujourd'hui le musée des Beaux-Arts, ces jardins surplombent l'Eure et le quartier historique. Ce domaine offre un panorama exceptionnel jusque sur la périphérie de la ville promettant aux touristes et visiteurs une vue unique et imprenable.



**L**ieu de promenade très apprécié, cet espace ouvert est accessible par 3 entrées :

- Depuis la rue des Acacias ou en passant du côté du portail sud de la cathédrale;
- du côté du portail nord de la cathédrale, c'est aussi l'accès au musée des Beaux-Arts;
- enfin, en passant par le tertre Saint-Nicolas, une grille permet d'atteindre directement l'une des terrasses qui constituent les jardins.

En effet, ce n'est pas moins de trois terrasses qui constituent un ensemble depuis la chapelle Saint-Piat en descente directe vers les bords de l'Eure et que l'on nomme les jardins de l'Évêché.

## Première terrasse: promontoire sur la ville

En entrant par la grande porte, coté portail nord, on découvre d'abord un petit espace divisé en quatre, dans le pur style des jardins à la française.

De grands tilleuls surplombent cette petite cour où, si l'on est attentif, on découvre le long d'une haie, un petit monument en hommage à Émile Mâle.

En continuant, après avoir passé un ensemble d'arches portant des glycines et la plaque de l'UNESCO, rappelant qu'en 1979 Notre Dame de Chartres a été classée au patrimoine mondial, vous arrivez sur un grand belvédère où deux alignements de tilleuls et quelques arbres égaient un espace minéral avec de nombreux bancs permettant de faire une pause et de contempler la vue. Sur votre gauche, un espace en gazon découpé au cordeau et planté d'ifs taillés souligne l'architecture du musée des Beaux-Arts.

Face à vous, une vue imprenable sur une partie de la ville. Du parapet en pierre qui surplombe les jardins, vous pouvez deviner les communes de Lèves et Champhol sur la gauche, la collégiale Saint-André ou l'Eure face à vous, et en allant sur la droite, vous découvrez un panorama sur la vieille ville qui vous emmène jusqu'à l'église Saint-Pierre, avec en arrière-plan les

quartiers de la Madeleine et des Petits-Clos.

De cette terrasse un grand escalier en pierre de taille permet de descendre sur une seconde terrasse...

## Deuxième terrasse: allées et contre-allées

Vous arrivez sur un espace très structuré, composé de petites pelouses et d'allées gravillonnées. Pas d'arbre dans cet espace, plutôt la sensation d'être sur un solarium... et aux beaux jours, beaucoup de visiteurs profitent largement de cet attrait!

Le dénivelé du terrain est important, pourtant la conception de l'espace et les allées très présentes ont transformé cette contrainte en force. Ça et là, quelques arbustes formés aident à rendre l'ensemble esthétique.

Cette terrasse se termine par une pelouse plus large qui s'achève par un rempart surplombant les habitations de la basse ville et les jardins du Tripot. De là, soit on sort par le tertre Saint-Nicolas, soit vous pouvez, sur la droite, accéder à la dernière partie des jardins.

## Troisième terrasse: labyrinthe à la française

Là encore peu d'arbres mais beaucoup de verdure, des haies basses de charmilles et d'ifs viennent encadrer la parcelle. Une allée longe le pied du rempart et vous mène à un grand escalier en pierre.

Au pied de ces marches apparaît un petit jardin à la française, créé à la base par l'évêque Léonor d'Estampes au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1998, sous la supervision et les esquisses de Gilles Ganachaud, le service des Espaces verts de la ville de Chartres restructure



## Émile Mâle



Historien d'art et membre de l'Académie française, il est né en 1862 et mort en 1954. Émile Mâle fut un spécialiste de l'art chrétien médiéval et a laissé une œuvre importante, qui compte de nombreuses monographies sur les églises et cathédrales de France dont Notre-Dame de Chartres.

le jardin. Il se compose désormais d'un gazon dans lequel se découpe une figure géométrique comprenant à chaque angle un if de forme conique. Dans ce rectangle de petites allées dessinent un labyrinthe, élément actuellement incontournable de ce jardin.

Témoin du passé, un puits est aussi présent sur ce site mais la terre a remplacé son centre et l'on n'en tirera plus d'eau.

Dans ce lieu, le regard porte loin et la nature prédomine, les jardins du Tripot situés en dessous pourraient continuer la balade... Pourtant en se tournant, la pierre domine, sous forme d'escaliers, de remparts et de fortifications...

Le lieu est emprunt d'histoire et quelques vestiges de la collégiale Saint-Étienne, aujourd'hui disparue, témoignent de l'utilisation passée du site comme lieu de culte. Jadis, sur le site, on pouvait aussi trouver une orangerie datant de 1778.

Aujourd'hui, l'occupation du sol en est beaucoup plus ludique et permet aux Chartains et aux visiteurs de profiter du calme et de la vue dans un des derniers jardins à la française à Chartres.





Le public était présent

## Le FC Chartres à l'aube d'une grande aventure

Tombeur de l'US Orléans (L2) au tour précédent (3-1), le Football Club de Chartres (FCC) a offert avant l'heure un beau cadeau de Noël à ses supporters. En disposant de leur voisin orléanais, les joueurs de Jacky Lemée s'offrent surtout le droit de rêver un petit peu plus avec la Coupe de France. Pour autant, les dirigeants du club donnent la priorité cette saison au championnat.



Le président Philippe Barazzutti

« Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait. » L'ombre de Mark Twain planait-elle en ce dimanche 12 novembre au-dessus du stade Jacques-Couvert de Chartres? Alors que deux divisions séparaient les formations, les Chartrains, évoluant en Nationale 2, ont su jouer sans complexe tout au long de la rencontre pour créer un exploit qui fera date dans l'histoire du FCC. Eliminer un club de seconde division, la magie de la Coupe de France a encore opéré. « C'est une surprise même si les joueurs étaient sereins, se rappelle le président du club, Philippe Barazzutti. Pour ce derby, il y avait de la motivation et,

d'entrée de jeu, on a été assez offensif. Mener 3-0 à l'heure de jeu était quand même inattendu. Cette qualification est historique pour nous. Et puis, j'avais pronostiqué qu'on gagnerait 3-1 avant la rencontre, pas mal? » Les Chartrains se déplaceront à Rouen (N3) le 3 décembre à l'occasion du 8<sup>e</sup> tour de Coupe de France. Si le tirage paraît abordable, la rigueur est de mise pour les pensionnaires de N2 qui savent mieux que personne qu'en coupe, la hiérarchie n'est pas souvent respectée. « C'est un tirage piège, prévient Philippe Barazzutti. Rouen est une belle équipe, elle sera motivée chez elle et l'entraîneur est un ancien de Chartres donc il voudra bien faire face à nous. »

## Une seule défaite cette saison

Au-delà des émotions vécues grâce à la Coupe de France, le Football Club de Chartres ne doit pas oublier les objectifs de début de saison. Accrocher le haut de tableau et jouer les trouble-fêtes, voici ce que Jacky Lemée, entraîneur, et Philippe Barazzutti ont défini ensemble. Après 11 journées, Chartres est actuellement à la 5<sup>e</sup> place, et reste sur une série de six matches sans défaite. Et à l'image de la rencontre face à Saint-Malo (2-2), les Chartrains ont montré qu'ils avaient de la ressource et un effectif bien fourni. « C'est un championnat très relevé cette année, avec plusieurs équipes qui veulent monter depuis longtemps, analyse le président du FCC. On n'est qu'au tiers du championnat, le chemin est encore long mais je suis satisfait pour l'instant. Nous ne sommes pas si loin du podium et nous avons connu la défaite une seule fois cette saison. Cela crée une dynamique même si nous faisons trop de matches nuls. ».

## Les féminines à l'honneur

Pour Philippe Barazzutti, les bons résultats de l'équipe fanion témoignent de la bonne santé du club en général. Avec 500 licenciés et une section féminine très active (voir encadré), le Football Club de Chartres se voit ainsi récompensé d'un travail de longue haleine. « Nous sommes le seul club de la région à avoir une équipe féminine par catégorie, pour un total de 108 licenciées. Ce label Or récompense notre travail. Tout ce qui est fait depuis des années commence à porter ses fruits. En tant que président, et pour le club en général, c'est une grande fierté. » Développer le football féminin et accéder à la N2 étaient un souhait du club. Les dirigeants veulent maintenant intégrer un maximum de jeunes joueurs au sein de leurs équipes seniors pour faire grandir le club. Avant, pourquoi pas, de monter d'un échelon dans les prochaines années. Sans toutefois griller les étapes. « On a les moyens d'aller en National mais il faut

prendre son temps, prévient Philippe Barazzutti. Il y a toujours des choses à améliorer mais nous avons des bonnes fondations. L'idée d'une fusion est à l'étude, cela permettrait de mutualiser les moyens, tant au niveau des bénévoles que des installations. C'est vrai qu'une fusion avec Chartres Horizon serait un beau projet pour la ville puisqu'on serait le club phare du département. On travaille aussi pour le rayonnement de la ville de Chartres. »

**Le club de Chartres a obtenu fin novembre le label Or pour la section féminine de la part de la Fédération française de football. Ce label, valable jusqu'en juin 2019, est décerné après l'étude de quatre axes : projet associatif, projet sportif, projet éducatif, projet encadrement. Une véritable récompense pour le club, les éducateurs et les licenciées.**



Les équipes de Chartres et Orléans

Patins sur glace

## Ils sont les rois de la glisse



Depuis cinq ans, les Chartrains Alexandre et Pierre Rivereau pratiquent le patinage freestyle, une passion qui les amène à voyager fréquemment. Avec les deux nouveaux membres de l'équipe, Théo Coquin et Kévin Hauterville, ils cherchent des soutiens financiers.

**D**anse et sauts acrobatiques sur glace... C'est le savoureux mélange que propose le patinage freestyle. Les jumeaux Alexandre et Pierre Rivereau pratiquent ce sport méconnu depuis cinq ans et forment le duo Ice Twins. Leur talent les a même emmenés jusqu'en Chine, en 2015, pour inaugurer une patinoire. Ils avaient alors patiné devant 3 000 personnes. Depuis les choses ont évolué pour les deux « freestyleurs ». Il y a un an, Théo Coquin, 17 ans, les a rejoints. « J'ai commencé le freestyle l'année d'avant. J'ai mis un message sur Facebook pour trouver une team et les jumeaux, que je croisais parfois à la patinoire, m'ont répondu qu'ils étaient intéressés ». Un quatrième jeune complète la bande. Il s'agit de Kévin Hauterville, 23 ans. « J'avais un seul vrai critère, explique Thierry Rivereau, le père et photographe du binôme, le respect. Entre nous, avec les adversaires, avec les gens qui nous accueillent. »

Le duo est donc devenu une vraie équipe : les Ice Twins T. K (« T », comme Théo et « K » comme Kévin, bien sûr). « On voulait progresser, précise Pierre. En passant à quatre, on teste de nouvelles figures et on doit rester synchronisé. » Entre les membres, la synergie fonctionne très bien. Pour preuve : ils ont remporté en 2017 le challenge national par équipe.

### Nouveau challenge

Depuis octobre, les garçons s'entraînent une fois par semaine à la patinoire de l'Odysée, « grâce à Nathalie Naturel, la directrice, qu'on remercie pour son soutien », précise Thierry Rivereau.

En 2018, au challenge national, la team remet son titre en jeu. La compétition aura lieu, en trois manches, les 27 et 28 janvier à Charleville-Mézières, 10 et 11 mars à Louviers et 7 et 8 avril à Romorantin. À cela s'ajoute d'autres déplacements, notamment

en Belgique et en Allemagne.

Forcément, tout cela à un coût. « L'adhésion à la patinoire, les vêtements floqués notamment du logo de la Ville et de l'Odysée, la route, les nuits d'hôtel... »

Les freestyleurs aimeraient avoir des sponsors, mais ce n'est pas si simple. Leur sport étant très confidentiel, explique Thierry Rivereau, « on ne peut pas vraiment promettre de contrepartie en retour ». Mais si quelques Chartrains généreux souhaitent donner un coup de pouce à ces jeunes talents, ils peuvent contacter « Papa Ice Twins ».

→ Pour soutenir les Ice Twins T.K, contactez Thierry Rivereau : [thierry.rivereau@sfr.fr](mailto:thierry.rivereau@sfr.fr)





Manon Garcia



Sébastien Lenoël

## Tournoi Bonne Année À la rencontre des champions de demain

Le comité de tennis d'Eure-et-Loir organise son traditionnel tournoi de fin d'année. Disputée sur un mois (25 novembre – 30 décembre), cette compétition est l'occasion pour les jeunes de se distinguer, et pour le public d'admirer le talent des joueurs professionnels. Sébastien Lenoël, directeur de ce tournoi Bonne Année, se montre très attaché à cet événement.

**D**urant l'hiver, période de trêve oblige, rare sont les clubs sportifs à être actifs. C'est à partir de ce constat que le Comité d'Eure-et-Loir de tennis a décidé d'organiser chaque année un tournoi, départemental initialement puis national dans son format actuel. Créé en 1988, il a gagné en réputation au fil des éditions et affiche un palmarès de qualité: Justine Henin et Aravane Rezaï chez les femmes, Marc Gicquel ou Édouard Roger-Vasselin pour les hommes. « *Et encore, de nombreux joueurs connus sont venus ici sans s'imposer quand ils étaient jeunes, ajoute Sébastien Lenoël. Je pense notamment à Marion Bartoli (victorieuse de Wimbledon), Jo-Wilfried Tsonga ou encore Gilles Simon*

*(membres de l'équipe de France). » De quoi donner envie aujourd'hui d'y assister pour voir les stars de demain. Manon Garcia, championne de France cet été et numéro 20, sera notamment présente.*

*« Ce qui se fait de mieux en Eure-et-Loir »*

Si l'année dernière, environ 420 joueurs ont foulé les courts lors du tournoi, le comité espère atteindre les 450 voire plus pour cette 27<sup>e</sup> édition. Et les arguments ne manquent pas. « *Il n'y a pas d'autre tournoi de ce niveau en Eure-et-Loir, assure le directeur. Au niveau du tennis, c'est ce qui se fait de mieux.* » Pour en assurer le bon déroulement, plusieurs courts de la ville vont être uti-

lisés, ceux du TC Chartres et de La Madeleine principalement. De plus, une trentaine de bénévoles est mobilisée durant le mois. Un nombre que Sébastien Lenoël aimerait voir grandir. « *Entre les soirs de la semaine, les week-ends et les vacances, il manque des bénévoles pour assurer les rotations.* »

# 6 500

soit le nombre de licenciés qui pratiquent le tennis en Eure-et-Loir. Les femmes représentent 28% des licenciés.

# Chartres, capitale de la lumière, du parfum... et du billard !



Xavier Le Roy (au centre, polo rouge) est le grand vainqueur du tournoi.

Le Billard Club Chartrain organisait le 15<sup>e</sup> Grand prix de la ville de Chartres. Du 10 au 12 novembre, c'est ainsi plus de 50 rencontres qui se sont déroulées dans un esprit sportif mais bon enfant. L'occasion pour les amateurs et les curieux de voir les 40 meilleurs joueurs français à l'œuvre.



Francis Vautelin,  
président du Billard Club Chartrain.

ici, pas de célébrations ni de cris pour célébrer une victoire. Mais une poignée de main sincère et franche entre les deux joueurs en guise de fair-play. Bienvenue au Billard Club Chartrain (BCC). Durant trois jours, l'élite du billard français a donné rendez-vous aux curieux et passionnés. Francis Vautelin, président du club, détaille : « *Tous les meilleurs joueurs de France viennent participer*

*car ce tournoi est de niveau Master, précise-t-il. Nous avons organisé plusieurs fois la finale de France de jeux de série D1 par équipe ou la finale de France trois bandes nationale 3 donc nous avons l'habitude de ce type d'événement. »*

## Des adversaires venus de toute la France

Il faut dire que le BCC n'en est pas à son coup d'essai puisque le club organisait également en février dernier les qualifications pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs. Alors Chartres, ville du billard ? « *Si on compte les titres de champion de France, il n'y a aucun club sportif en Eure-et-Loir qui a le même nombre que nous, répond le président. Le club se porte bien mais le billard n'est pas médiatique, on n'est pas reconnu à notre valeur en fonction des résultats. »* Les trois Chartrains engagés (Willy Géricmont, Jacky Justice et Johann Girard) ont affronté des adversaires venus des quatre coins de la France (Haut-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne), mais c'est Xavier Le Roy (Île-de-France) qui s'est imposé. Willy Géricmont termine 3<sup>e</sup>.

## Règles du jeu du billard français à la bande:

L'objectif est d'atteindre 100 points, ou 120 points. Il y a trois billes sur le billard : une blanche, une pointée, et une rouge, appelée « *carambole* ». Après attribution d'une bille par tirage en début de partie, les joueurs devront, à tour de rôle, utiliser une « *queue* » (cane en bois) pour toucher leur bille, puis une bande, ou plus du billard, avant de toucher la dernière bille pour que le point soit validé. Le joueur peut continuer de jouer jusqu'à ce qu'il commette une faute.

## Code de bonne conduite:

- **Serrer la main** de l'adversaire **avant** et **après** la partie
- **Ne pas perturber** l'adversaire lorsqu'il joue. Par ailleurs, il est convenu de **rester assis** lorsque ce n'est pas son tour de jouer
- Le public doit être **silencieux** lors de toute la durée de la partie
- **Le port du polo est imposé** par la Fédération française de billard



Retour en images  
**11 novembre**



# Deux profs de la Madeleine découvrent l'école anglaise

Deux enseignants du collège Mathurin-Régnier sont partis en Angleterre dans le cadre d'Eramus + pour y découvrir l'enseignement britannique. Cette expérience leur a permis de prendre du recul sur leur pratique, mais aussi de rapporter dans leur établissement des idées inspirées par leurs homologues d'outre-Manche.

**T**out le monde connaît Erasmus, le programme d'échange européen pour les étudiants qui fête cette année ses trente ans. Ce que l'on sait moins, c'est que les enseignants peuvent aussi bénéficier de leur Erasmus sur une courte période. Pauline Guegnard et Ion Eriz Arando, professeurs d'anglais et d'espagnol du collège Mathurin-Régnier, sont ainsi partis à Bath, dans le sud de l'Angleterre. Pendant 10 jours, ils étaient en immersion dans une école primaire et un collège public. Ils ont pu constater les points communs et les différences entre le système éducatif français et celui des Britanniques.

*« On a remarqué des choses similaires, raconte Ion Eriz Arando. Les élèves utilisent par exemple des ardoises pour participer, mais je trouve qu'ils sont plus actifs en classe. »* Les deux professeurs ont pu voir avec étonnement que les petits Britanniques sont très autonomes et que le rapport entre adultes et enfants est plus détendu. *« Les classes étaient du coup plus agitées »,* confie Pauline Guegnard. *« Il y règne une discipline individuelle davantage basée sur le sens de la responsabilité, chaque élève sachant ce qu'on attend de lui »,* complète son collègue. Globalement, les élèves sont mieux valorisés. *« Dans l'établissement où nous étions, les professeurs diffusaient en direct les réalisations des élèves par le biais d'une caméra. »*

## Un coin lecture

Dans l'apprentissage des langues vivantes, les deux pays n'ont pas la même approche. *« Ils font beaucoup de grammaire et de traduction, ex-*



pliquent Pauline Guegnard et Ion Eriz Arando. *Et contrairement à ici, ils découvrent moins la civilisation. »*

Les enseignants tirent un bilan positif de leur expérience. *« Cela nous a permis de savoir où nous en sommes et de nous interroger sur nos pratiques. »* Depuis qu'elle est revenue, Pauline Guegnard a ainsi mis en place un coin lecture pour les élèves qui ont fini un exercice avant les autres. Les collégiens doivent demander la permission avant de se rendre au fond de la classe.

Un professeur de musique du collège ira à Malte en 2018, toujours dans le cadre d'Eramus +. Quant à Claire Lorillard, principale du collège, elle espère profiter du programme pour voir comment sont administrés les collèges chez nos voisins européens. *« Peut-être qu'à l'avenir, nous ferons venir des professeurs étrangers. Nous avons aussi pensé mettre en place un échange entre élèves. »* En deux ans, 115 voyages comme celui-ci seront réalisés par des professeurs, personnels de direction et inspecteurs d'Eure-et-Loir.

Quartier Bel-Air

# Une belle cantine pour les enfants des écoles Marie-Pape-Carpantier et Henri-Matisse

Le restaurant scolaire a été inauguré le 13 novembre par le maire, Jean-Pierre Gorges, et son adjointe aux affaires scolaires, Karine Dorange. Le lieu a été rénové: il est désormais plus fonctionnel et moins bruyant. Pour le plus grand bonheur des enfants et des agents.



« Il est beau le nouveau restaurant scolaire ? » « Ouiiii ! », ont répondu en chœur les élèves de l'école maternelle Marie-Pape-Carpantier à Karine Dorange, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires, lors de l'inauguration. Depuis la rentrée de septembre, ils prennent leurs repas du midi dans un lieu entièrement repensé.

Chaque jour, ce sont les papilles de 150 enfants de la petite section au CM2 qu'il faut satisfaire. La nouvelle physionomie de leur cantine semble

leur plaire, surtout les couleurs verte et rouge qui colorent les murs.

Lors de cette rénovation, une attention particulière a été portée à la réduction du bruit. « On a pris en compte les demandes des agents afin d'améliorer leurs conditions de travail », précise Karine Dorange. Ainsi, les tables amortissent, par exemple, les chocs avec les couverts. Les matériaux choisis pour les murs et le sol limitent les sons. « C'est bien aussi pour les enfants », pense Catherine Livoreau, agent de restauration collective. C'est important qu'ils mangent dans le calme avant de retourner en classe. »

Un vestiaire a été créé pour les agents, et la laverie et la salle de préparation des repas ont été séparées.

## Priorité au Grand-Jardin, en 2018

Si des selfs ont été créés dans d'autres établissements, ce n'est pas le cas dans cette cantine, bien qu'elle accueille « les grands » de l'école élémentaire Henri-Matisse. Cette der-

« Aujourd'hui, la restauration scolaire concerne les deux tiers des élèves »

nière « se trouve de l'autre côté de la route, et les élèves doivent être accompagnés pour rejoindre le restaurant, indique Karine Dorange. Or le système du self est intéressant quand les enfants sont autonomes et qu'ils peuvent sortir jouer dans la cour dès qu'ils ont fini de manger ».

La Ville rénove un à deux restaurants scolaires chaque année. « Chacun coûte entre 100 000 et 150 000 euros. » Cette politique de rénovation, voulue par les élus, part d'un constat simple: les élèves sont de plus en plus nombreux à manger à la cantine. « Aujourd'hui, la restauration scolaire concerne les deux tiers des élèves précise Karine Dorange. » L'an prochain, la priorité sera donnée à l'école Le-Grand-Jardin.



Vacances de Noël

# Un grand choix d'activités dans les maisons pour tous

À l'affiche des maisons pour tous pendant les vacances de Noël, une offre d'activités variées pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, du mardi 26 décembre au vendredi 29 décembre.

## MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois

**Tél. : 02 37 88 45 01**

### Mardi 26 décembre

Matin : accueil + jeux vidéo.  
Après-midi : Tournoi de foot de Noël.

### Mercredi 27 décembre

Matin : tournoi de raquettes  
Badminton  
Après-midi : Tournoi de raquettes  
Ping-pong

### Judi 28 décembre

Matin : balade et repas au centre-ville de Chartres.  
Après-midi : Cinéma.

### Vendredi 29 décembre

Matin : trampoline + multisports  
Après-midi : goûter de Noël + bilan

## MPT de Rechèvres/Bel-Air

4, allée du Berry

**Tél. 02 37 23 40 67**

### Mardi 26 décembre

Matin : accueil, présentation  
Après-midi : multisports.

### Mercredi 27 décembre

Matin : patinoire  
Après-midi : bowling.

### Judi 28 décembre

Matin : petit-déjeuner / nutrition  
Après-midi : BIJ (bureau d'information jeunesse).

### Vendredi 29 décembre

Matin : tournoi de Poker  
Après-midi : grand jeu

## MPT des Petits-Clos

4, avenue François-Mitterrand

**Tél. 02 37 23 40 69**

### Mardi 26 décembre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).  
Après-midi : cinéma.

### Mercredi 27 décembre

Matin : atelier couture.  
Après-midi : bowling

### Judi 28 décembre

Journée à Paris : visite du Musée Grévin.

### Vendredi 29 décembre

Matin : atelier cuisine.  
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances.





## MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres

**Tél. 02 37 23 40 70**

**ou 02 37 23 40 72**

### Mardi 26 décembre

Matin : accueil

Après-midi : bowling

### Mercredi 27 décembre

Matin : sortie marché de Noël

Après-midi : sortie marché de Noël

### Judi 28 décembre

Matin : tournoi de ping-pong

Après-midi : multisports

### Vendredi 29 décembre

Matin : accueil

Après-midi : bilan, jeux, goûter

# Info BIJ



## Journée mondiale de lutte contre le sida

**Vendredi 1<sup>er</sup> Décembre**

A l'occasion de cette journée, le BIJ vous propose un espace information et prévention sur les premières infections sexuellement transmissibles (documentations, quiz, kit prévention...).

Espace animé par les informateurs jeunesse.

## Toimoinous

**Les mercredis 6, 13 et 20 décembre**

Sur le principe du jeu de l'oie, le BIJ vous informe sur le thème des premières relations amoureuses, la 1<sup>ère</sup> fois, les IST, le droit de dire non, les moyens de prévention, l'orientation sexuelle...

Jeu gratuit sur inscription animé par les informateurs jeunesse.

### → Rendez-vous au Bureau Information

**Jeunesse,**

**Place de la Cathédrale,**

**3 rue de l'étréit-degré**

**28000 CHARTRES**

**Tel : 02 37 23 42 32,**

**[bij.chartres@ijcentre.fr](mailto:bij.chartres@ijcentre.fr)**

**[www.facebook.com/bijdechartres](http://www.facebook.com/bijdechartres),**

**Twitter @Bijdechartres**





# Un Noël participatif et féérique descend sur Chartres

**L**a période des festivités est lancée! Depuis mai dernier, Isabelle Mesnard, adjointe en charge des animations de la Ville, se prépare pour vous concocter un programme étoffé, en partenariat avec l'association de commerçants UCC - les Vitrines de Chartres. Les Chartrains s'apprêtent à vivre un Noël féérique durant tout le mois de décembre. Avec la patinoire place des Épars, les chalets implantés dans le centre-ville et les divers spectacles, vous y trouverez votre bonheur! À l'image d'un cœur de ville dynamique, c'est tout un village de Noël qui s'implantera à Chartres où déambuleront le Père Noël et une petite fée, nommée Luminia. À Chartres, chaque Noël est une nouveauté et cette année encore, Isabelle Mesnard a mis les petits plats dans les grands.

«**A**bsente l'année passée, la patinoire fait son grand retour! Amateurs ou passionnés, nous vous invitons à chausser vos patins en famille ou entre amis dès le samedi 9 décembre. Du côté du Pôle administratif, la place des Halles est terminée et accueille son lot d'animations. Un cadeau avant l'heure pour les commerçants et les riverains qui attendaient cela depuis longtemps. La place Marceau, elle, abrite le sapin de 13 mètres de haut tandis que celle du Cygne est le repaire de la fée Luminia. Chaque place propose des points de restauration et des animations pour que parents et enfants puissent partager un moment fort dans une atmosphère festive. Avec leurs vitrines décorées et habillées, nous espérons que tous les commerçants vont participer à cet esprit de Noël. Les animaux de la ferme La Renaissance attirent eux des familles de plus en plus nombreuses. La médiathèque participe également à la fête, quant au musée des Beaux-Arts, il ouvrira pour la première fois ses portes aux spectacles du Père Noël.

Les Vitrines de Chartres de la Ville ont travaillé ensemble pour que le mois de décembre soit un moment de célébrations. Sans oublier bien sûr l'aide des partenaires, de l'office de tourisme et des Chartrains! Sans leur contribution, la crèche originale réalisée par Leslie Xuereb n'aurait pu voir le jour. Ce Noël participatif s'annonce festif, que la magie opère! »



# Votre programme pour les fêtes !

## PLACE DES EPARS

- La patinoire et le jardin des glaces **du 9 décembre au 7 janvier 2018**
- Le labyrinthe de sapins **du 9 décembre au 7 janvier**
- Foodtrucks

## PLACE DU CYGNE

- Chalets d'exposants **du 14 au 24 décembre de 12 h à 19 h**
- Chalet de la fée de Noël, **ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midis du 16 au 24 décembre.**

## PLACE MARCEAU

- Chalets d'exposants **du 14 au 24 décembre de 12 h à 19 h**
- Le photomaton argentique d'Eddy Bourgeois **en accès libre payant tous les jours**
- Grand sapin de Noël

## PLACE DES HALLES

- Chalets d'exposants **du 14 au 24 décembre de 12 h à 19 h**
- Boule de Noël géante **du 14 au 24 décembre**
- Edicule décoré par l'association Les fantaisies d'Orphée **du 14 au 24 décembre**

## PORTAIL SUD

- Chalets d'exposants **du 14 au 24 décembre de 12 h à 19 h**
- Ferme de Noël et crèche **du 14 au 24 décembre de 12 h à 19 h**
- Spectacle ou animation, **à partir du 14 décembre, à 17 h 30**

## Dimanche 10 décembre

- **9 h 30 à 12 h 30** : « Scène de famille », chorale éphémère à la salle Doussineau. Inscriptions au 02 37 23 41 42
- **14 h 30, 16 h et 17 h 30** : spectacle déambulatoire « Les marcheurs de rêve », par la compagnie Lilamayi
- **16 h** : concert de Noël de la Maîtrise de la cathédrale de Chartres dans la cathédrale. Entrée libre.

## Mercredi 13 décembre

- **17 h 45** : inauguration d'une crèche grandeur nature, portail sud de la cathédrale, avec la ferme de Noël et les sculptures de Leslie Xuereb
- **18 h 30** : ouverture des villages de Noël places Marceau, du Cygne et des Halles et au portail sud de la cathédrale, par déambulation.

## Jeudi 14 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

## Vendredi 15 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

## Samedi 16 décembre

- **10 h 30 et 11 h 15** : « Il vient quand le Père Noël ? », racontée à l'Apostrophe.
- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud
- **14 h à 15 h** : déambulation du Père Noël en centre-ville

- **14 h à 17 h** : atelier manuel à l'office de tourisme. Inscriptions : 06 40 15 98 90

- **14 h à 18 h** : rencontre avec la fée Luminia dans son chalet

- **14 h 30** : Création d'une carte de vœux avec le logiciel Gimp sur le thème des fêtes, à la médiathèque. Inscriptions : 02 37 23 42 07

- **15 h à 18 h** : le Père Noël en représentation, toutes les 40 mn, au musée des Beaux-Arts (limité aux 50 premiers arrivés). Gratuit

- **15 h 30 et 17 h 30** : spectacle déambulatoire *Les sphères* par la compagnie Remue Ménage

- **16 h 30** : visite découverte des monuments de la ville, avec chant lyrique a capella. Renseignements à l'office de tourisme : 02 37 18 26 26



## Vendredi 8 décembre

- **19 h** : inauguration de la patinoire avec un spectacle inédit

## Samedi 9 décembre

- **11 h** : ouverture de la patinoire au public



- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud
  - **20 h 30** : « Oratorio de Noël » de Saint-Saens, par l'ensemble Sequentiale à la cathédrale.
  - **20 h 30** : Bœuf de Noël, jazz participatif, salle Doussineau.
- Sur réservations au 02 37 23 41 42.

#### Dimanche 17 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et



crèche, portail sud

- **14 h à 15 h** : déambulation du Père Noël en centre-ville
- **14 h à 18 h** : rencontre avec la fée Luminia dans son chalet
- **15 h à 18 h** : le Père Noël en représentation, toutes les 40 mn, au musée des Beaux-Arts (limité aux 50 premiers arrivés). Gratuit
- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

#### Lundi 18 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud



- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

#### Mardi 19 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

#### Mercredi 20 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
  - **10 h et 15 h 30** : Le journal de Grosse Patate, par la compagnie Théâtre en herbe, salle Doussineau. Tarifs : 6 à 10 €
  - **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud
  - **14 h à 17 h** : atelier manuel à l'office de tourisme.
- Inscriptions : 06 40 15 98 90
- **14 h à 18 h** : rencontre avec la fée





Luminia dans son chalet

• **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

#### Jeudi 21 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud
- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.
- **20 h 30** : grand concert de Noël du conservatoire de musique et de danse, à la CCI d'Eure-et-Loir

#### Vendredi 22 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud

• **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, portail sud.

#### Samedi 23 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : Ferme de Noël et crèche, portail sud
- **14 h à 15 h** : déambulation du Père Noël en centre-ville
- **14 h 30, 16 h, 17 h 30** : spectacle déambulatoire « Louna » par la compagnie Lilamayi
- **14 h à 18 h** : rencontre avec la fée Luminia dans son chalet
- **15 h à 18 h** : le Père Noël en représentation, toutes les 40 mn, au musée des Beaux-Arts (limité aux 50 premiers arrivés). Gratuit
- **17 h 30** : animation de l'association O'Vive la Vie, au portail sud.

#### Dimanche 24 décembre

- **12 h à 19 h** : villages de Noël
- **12 h à 19 h** : ferme de Noël et crèche, portail sud

• **15 h 30 et 17 h 30** : spectacle déambulatoire « Les elfes des neiges », par la compagnie Soukha

• **14 h à 15 h** : déambulation du Père Noël en centre-ville

• **14 h à 18 h** : rencontre avec la fée Luminia dans son chalet

• **15 h à 18 h** : le Père Noël en représentation, toutes les 40 mn, au musée des Beaux-Arts (limité aux 50 premiers arrivés). Gratuit.

#### Mardi 26 décembre

• **14 h à 17 h** : atelier manuel à l'office de tourisme.

Inscriptions : 06 40 15 98 90.

#### Jeudi 28 décembre

• **15 h à 18 h** : spectacle de clowns, au musée des Beaux-Arts, par l'association Cirque en équilibre (deux représentations de 60 mn). Gratuit.



## Financement participatif

# En 2017, l'étoile du berger s'arrête à Chartres !

La crèche de Noël, c'est l'artiste chartreuse Leslie Xuereb qui en parle le mieux : « *J'adore les crèches artistiques, c'est beau, simple et populaire ; cela permet de se rappeler une histoire remplie d'amour qui nous lie tous* ». Cette année, Leslie a voulu aller plus loin, en mettant son art au service d'un projet artistique destiné aux habitants et visiteurs de Chartres.

**P**lutôt que de mettre à disposition, comme lors des dernières animations de Noël, ses fameux personnages de couleurs inspirés de l'imagerie populaire, l'idée lui est venue de réaliser une crèche. Installée au portail sud de la cathédrale, elle compte des personnages principaux qui forment le fond de scène du village de Noël, des ballotons de paille et des animaux de la ferme. Un projet qui a aussitôt séduit Isabelle Mesnard, adjointe en charge des animations, et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la culture et qui a conduit la Ville à en devenir partenaire. Mais pas partenaire unique !

Car si la Ville de Chartres a acheté le premier ensemble de personnages – Joseph, Marie et l'enfant Jésus –, la plateforme de financement participatif *Dartagnans* permet à ceux qui le souhaitent d'apporter leur concours à l'art et aux artistes. Chacun peut ainsi verser une somme à partir de 5 euros jusqu'à la réalisation complète de l'opération, en recevant en échange la déduction fiscale de 66% de leur don et une contrepartie artistique, souvenir de leur soutien.

Lancé le 7 novembre pour une durée de 45 jours, ce projet artistique a déjà atteint le premier palier de financement, permettant à l'artiste de réaliser - et à la Ville d'installer - l'âne et le bœuf, aux côtés de la Sainte famille. Mais le projet ne s'arrête pas là, et les rois mages, eux, sont encore en chemin !

Ainsi, pour voir Melchior, Gaspard et Balthazar rejoindre les autres personnages, les Chartreains sont appe-



lés à un dernier don de soi avant le 20 décembre afin de réunir tous les membres de la crèche pour un Noël festif et coloré ! « *Si on peut faire un projet commun pour embellir Noël, si l'esprit de Noël existe encore, alors j'invite tout le monde à aimer cette belle histoire* », conclut Leslie Xuereb.

→ Pour découvrir le travail de Leslie Xuereb : [www.imagesleslie.com](http://www.imagesleslie.com)

→ Pour effectuer votre don : [www.dartagnans.fr/projects/chartres-donnons-des-couleurs-a-noel/campaign](http://www.dartagnans.fr/projects/chartres-donnons-des-couleurs-a-noel/campaign)



## SALLE DOUSSINEAU

**Samedi 16 décembre  
à 20 h 30**

**Bœuf de Noël**  
**Soirée jazz participative**

Chaque année, la Ville de Chartres, le Conservatoire et l'association Improphiles s'associent pour vous offrir le traditionnel bœuf de Noël.

→ **Entrée libre sur réservation**  
**Réservations : 02 37 23 41 42**

**Mercredi 20 décembre  
à 10 h et 15 h 30**

**Le Journal de Grosse Patate**  
**Théâtre jeunesse**

*Par la Cie Théâtre en herbe*

Grosse Patate, c'est son surnom à l'école parce qu'elle mange tout le temps. Elle sait qu'elle est ronde et douce et qu'elle va devenir grande. À travers son journal, elle raconte ses interrogations, sa tristesse, son bonheur de petite fille qui essaie de comprendre le monde.

→ **Tarifs : 10 € (plein) / 6 € (réduit) / 5 € (groupes  
scolaires et centres de loisirs).**  
**Renseignements : 02 37 23 41 42**

## LE CONSERVATOIRE À LA CCI

**Judi 21 décembre à 20 h 30 ( Voir p.60)**

**Le concert du conservatoire:  
Mozart, le quatuor oublié**

## CATHÉDRALE NOTRE-DAME

**Dimanche 10 décembre à 16 h**

**Concert de Noël**

La maîtrise de la cathédrale de Chartres, accompagnée par un violoncelle et par un orgue, interprétera *la Messe de Minuit, de Marc-Antoine Charpentier*. Cette œuvre, au même titre que *Te Deum*, est un incontournable du répertoire de Charpentier. Des chants traditionnels de Noël seront repris en seconde partie.

→ **Entrée libre**

**Samedi 16 décembre à 20 h 30**

**Concert de l'Ensemble  
Sequentiae**

Au programme : Quatre motets pour le temps de Noël, de Francis Poulenc ; Oratorio de Noël, de Camille Saint-Saëns. Les solistes sont Anne-Laure Hulin, Constance Gabillet, Audrey Germain, Tristan Bennett et Augustin Chemelle ; Pièces pour orgue par Xavier Desprez, organiste de la cathédrale de Bruxelles.

→ **Entrée libre**

MÉDIATHÈQUE L'APOSTROPHE  
ET BIBLIOTHÈQUE LOUIS-ARAGON

**Samedi 9 décembre, 11 h**

**Rondes des histoires  
En attendant Noël**

Livres racontés aux enfants, à partir de 3 ans.  
Places limitées.

→ **Inscriptions : 02 37 88 45 20.**  
**bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit**

**Samedi 16 décembre, 10 h 30, 11 h 15**

**Histoires de la cabane  
Il vient quand, le Père  
Noël ?**

Livres racontés aux enfants, à partir de 3 ans.  
Places limitées.

→ **Billets gratuits à retirer à l'espace Jeunesse à partir  
du 15 novembre. À l'Apostrophe**



**Samedi 16 décembre, 14 h 30**

## Retouche photos : spécial Noël

Pour prolonger le plaisir de Noël, l'Apostrophe propose aux enfants et parents intéressés de créer leur propre carte de vœux, avec le logiciel Gimp. Sur le thème des fêtes de Noël, faites preuve d'imagination et de créativité pour réaliser votre carte de vœux personnalisée. Pensez à apporter une clé USB

→ **Durée : 1 h 30. Pour les enfants dès 8 ans, accompagnés d'un parent à l'aise avec le numérique. Places limitées. Inscriptions : 02 37 23 42 07. À l'Apostrophe, espace Multimédia**

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS

**Week-ends du 16-17 et 23-24 décembre (3 représentations entre 15 h et 18 h)**

## Rencontre avec le Père Noël

Si le Père Noël déambulera dans le centre-ville et rendra visite aux enfants dans les écoles maternelles et primaires, il sera également possible de le rencontrer dans la chapelle du musée des Beaux-Arts. Spectacle de 40 minutes par la compagnie La belle rouge.

→ **Places limitées aux 50 premiers arrivés. Gratuit**

**Jeudi 28 décembre, 15 h et 18 h**

## Spectacle de clown

Spectacle de clown organisé par l'association Le Cirque en équilibre. Durée de la représentation : 60 minutes.

Grosse Patate



## Les « Rendez-vous » de l'Office de Tourisme de Chartres Métropole



- Atelier gourmand par Pierre Fournier, l'îlot Délices : « *Bûche de Noël* »  
**samedi 2 décembre à 14h30**

- Conférence : « Marie-Antoinette : une femme dans la tourmente » par Véronique Domagalski, guide conférencière  
**samedi 9 décembre à 14h30**

- Atelier cosmétique par Aurélia Richard, conseillère en dermo-cosmétique agréée : Duo de gloss et poudre libre matifiante  
**samedi 16 décembre à 14h30.**

→ **Inscription et demande d'envoi de notre programme 2018 au 02 37 18 26 26  
info@otchartres.fr - www.chartres-tourisme.com**

## Jeu-concours Calendrier de l'Avent proposé par l'Office de Tourisme en collaboration avec les Vitrines de Chartre

«Le principe du jeu est simple : chaque jour, un cadeau à gagner. Chacun pourra tenter sa chance en participant aux mini-jeux organisés sur les pages Facebook @VisitezChartres et @UCCchartres tous les jours du 1<sup>er</sup> au 24 décembre»

→ **Inscription à notre hebdo « Idées Sorties » à l'adresse communication@otchartres.fr  
Partagez vos moments #chartrexpérience**

## Villages de Noël

# Suivez le guide !

Une nouvelle fois, le mois de décembre à Chartres s'annonce animé. Laissez-vous aller dans les rues et sur les différentes places du cœur de ville. Les chalets y seront installés, du 13 au 24 décembre, pour vous requinquer lors d'une pause gourmande et vous proposer des cadeaux originaux. Aux côtés d'Isabelle Mesnard, adjointe en charge des animations et Juliette Pichot, présidente de l'UCC - Vitrines de Chartres, embarquez avec nous pour une visite guidée.

**N**otre virée débute place des Epars, où la patinoire est installée. Accompagnée d'un jardin des glaces, elle revient après une année d'absence. « *La patinoire est attendue car elle touche toutes les générations, indique Isabelle Mesnard. C'est vivant autour, même ceux qui ne patinent pas aiment regarder.* » Près de là, un labyrinthe de sapins est installé. « *C'est un lieu enchanté, sombre et lumineux à la fois* », précise Juliette Pichot. Des foodtrucks permettent de restaurer les plus gourmands.

Ensuite, direction la place des Halles. Après trois ans de travaux, les Chartrains peuvent de nouveau s'y promener. « *Je voulais quelque chose d'assez chic pour marquer le coup, précise Isabelle Mesnard. C'est chose faite avec une boule de Noël géante qui est là pendant 10 jours.* » On ne vous en dit pas plus, venez découvrir ce qu'elle abrite. L'édicule, lui, est décoré sur le thème Noël de Chartres. L'association Les Fantaisies d'Orphée y a créé de jolies scénettes, à découvrir sous toutes les coutures. « *C'est très élégant* », commente l'élue. Avant de repartir, arrêt obligatoire aux dix chalets d'artisans locaux.

### A la rencontre de Luminia

Poursuivons notre chemin vers la place Marceau. L'incontournable sapin géant (13 mètres de haut), décoré par Citéos et Gamm Vert, trône fièrement. Les plus nostalgiques se feront tirer le portrait en noir et blanc dans la machine à remonter le temps d'Eddy Bourgeois, un photomaton restauré. Sur cette place, cinq chalets d'exposants, mis en lumières,





## La patinoire fait son grand retour

Pour son grand retour, la patinoire est inaugurée le vendredi 8 décembre, avec un spectacle à 19 h. Le public pourra en profiter dès le lendemain. Elle sera en place jusqu'au 7 janvier.



**Horaires : du 9 décembre au 22 décembre,** ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30, le samedi de 11 h à 19 h 30 et le dimanche de 11 h à 18 h.  
**Du 23 décembre au 7 janvier,** ouverte du lundi au samedi, de 11 h à 19 h 30 et le dimanche de 11 h à 18 h.  
**Des horaires spécifiques sont mis en place dimanche 24 décembre et dimanche 31 décembre (11 h à 17 h 30) ainsi que lundi 25 décembre et lundi 1<sup>er</sup> janvier (15 h à 19 h 30).**  
 Tarif plein : 6 €,  
 tarif réduit : 5 €,  
 carnet de 10 entrées : 40 €

proposeront créations artisanales et gourmandises.

À quelques pas de là, place du Cygne, l'un des chalets réserve une surprise : c'est le repaire de la fée Luminia, marraine de la ville durant les fêtes. Habillée par la costumière de Marie Thorin, candidate de la région à Miss France, elle accueille les enfants pour des séances photos. « *Ils peuvent aussi se faire maquiller. Des ateliers de confection de couronne ou de déguisements de princesses sont organisés* », précisent Isabelle Mesnard et Juliette Pichot.

Vous nous suivez toujours ? Sinon référez-vous à la signalétique installée dans le cœur de ville. Impossible de se perdre. Il est désormais temps de

se rendre à la cathédrale. Au portail sud, une crèche grandeur nature est là. Les animaux de la ferme pédagogique *La Renaissance* sont de nouveau présents pour la ferme de Noël. Le tout dans un cadre conçu et mis en scène par Guillaume Trouvé, architecte spécialiste du patrimoine classé. Si vous tournez la tête, vous apercevrez sur une estrade l'enfant Jésus, accompagné de Marie et de Joseph. Financée par des Chartrains, voici la crèche participative, réalisée par l'artiste Leslie Xuereb.

Au total, ce sont 29 chalets qui sont implantés dans toute la ville, nous vous donnons rendez-vous mercredi 13 décembre à 18 h 30 pour l'inauguration.



Commerces

# Les Vitrines de Chartres : « Offrir un Noël féérique aux Chartrains »

L'association des commerçants s'est beaucoup investie aux côtés de la municipalité pour animer le centre-ville en cette période particulière. Villages de Noël, décorations et animations permettront aux Chartrains de « retrouver la magie de Noël ». Les explications de Juliette Pichot, la nouvelle présidente de l'association Vitrines de Chartres.



## Votre Ville : Comment avez-vous travaillé pour préparer Noël ?

**Juliette Pichot :** Cette année, l'idée était d'avoir une vraie coordination avec la mairie pour qu'il y ait bien un seul Noël à Chartres. Notre volonté commune est d'animer le centre-ville. Les déambulations (que l'association finance, N.D.L.R.), par exemple, servent à cela : elles ont lieu dans les rues et passent devant les commerces. Les villages de Noël sont des endroits familiaux et conviviaux. Sur chacune des places, il y a de quoi se distraire et se restaurer.

## VV : Comment les commerçants sont-ils appelés à contribuer à l'ambiance de fête ?

**JP :** On souhaiterait que toutes les vitrines soient décorées et on in-

vite tous les commerçants à jouer le jeu ! Le fleuriste Chrysalide, installé porte Guillaume, leur propose des branchages blancs scintillants pour décorer leurs vitrines.

## VV : En tant que présidente de l'association des commerçants, que souhaitez-vous offrir aux Chartrains pour Noël ?

**JP :** Un moment de féerie. Il y a l'aspect commercial, mais ce n'est pas tout. On veut vraiment retrouver la magie de Noël. Le personnage de la fée, Luminia, incarne cela : on le sait Noël arrive de plus en plus tôt, j'ai souhaité un personnage de transition entre le Père Noël, très présent dès le mois de novembre, et la magie des fêtes. Si les yeux des plus jeunes et des plus vieux pétillent, alors on aura réussi !

## Des bons plans

Comme l'an dernier, un magazine des commerçants a été réalisé avec l'agence Plaine vue. Dedans, les Chartrains peuvent découvrir de nombreux avantages et bons plans, mais aussi quelques surprises... Le magazine est distribué dans les boîtes aux lettres et par la fée Luminia. Il est aussi disponible dans les commerces.

## Ouverture les dimanches

La majorité des commerces du centre-ville seront ouverts les dimanches 10 et 17 décembre afin de permettre aux Chartrains de préparer leurs cadeaux. Quelques-uns profiteront aussi du 3 décembre pour ouvrir leurs portes aux clients.

## Stationnement

Beaucoup de commerçants offrent du stationnement à leurs clients. Il suffit de le demander au moment du passage en caisse. À noter que les dimanches un tarif de 3,80 € est proposé.

# Réaliser une composition de Noël

Pour les fêtes de Noël, nous vous proposons cette année d'embellir votre intérieur en réalisant avec les arbustes du jardin, une composition haute à placer sur un meuble ou sur la table.



## La préparation

Pas besoin d'un gros outillage pour créer ce bouquet, un sécateur suffit.

Pour le matériel, un vase haut et assez large sera nécessaire mais aussi : du fil de fer, une brique de mousse florale, du papier cadeau brillant, des boules de Noël ou des petits éléments de décorations.

Enfin un peu de branchage : du feuillage persistant, des branches de sapin, du cornouiller, ou du houx... viendra composer l'essentiel de votre création.

## La mise en œuvre

- Comme support, préférez un vase haut et transparent, qu'il convient de décorer (avec des boules de Noël par exemple).

- Veillez à garder de la place sur la partie haute afin de placer la mousse florale découpée à la forme du vase. Prenez soin de la camoufler en gardant la partie supérieure visible. Attention, on s'accorde généralement sur deux couleurs tranchées sur une même composition (ici, du rouge et du blanc).

- Sur cette base, fixez horizontalement les éléments bas composés d'un feuillage plus agressif : sapins, ifs, fougères...

- Piquez ensuite au centre de notre mousse les éléments hauts ; trois ou quatre branches colorées de cornus sanguinea (bois rouge vif) ou de saule (bois orangé) avoisinant deux fois la hauteur du vase pour un meilleur effet.

- Il est temps de garnir, en branchettes de sapin ou de houx, la base de votre composition.

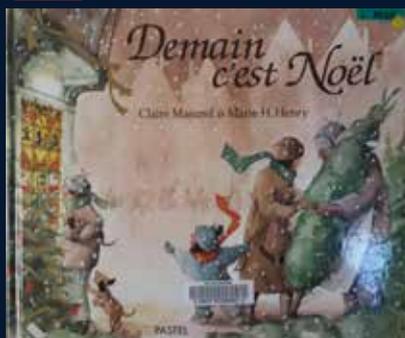
- Plantez quelques branchages portant des baies. Les éléments hauts peuvent aider à soutenir ces éléments plus lourds. Pour les adeptes, vous pouvez saupoudrer du flochage blanc pour donner un aspect enneigé.

- Vous pouvez finaliser votre œuvre à l'aide de décorations ou de fleurs que vous aurez peut-être la chance d'avoir chez vous (anthurium, orchidées, hellébores...). Les codes imposent de toujours mettre ces éléments en nombres impairs et n'hésitez pas, au besoin, à utiliser un peu de fil de fer pour fixer le tout.

# Histoires et gourmandises en attendant Noël

Pour patienter avant l'arrivée du Père Noël, et entre deux sorties en ville pour profiter des animations, pourquoi ne pas se plonger dans la magie des fêtes grâce à quelques œuvres ? Avec l'aide de la médiathèque, Votre Ville a sélectionné des livres et DVD, disponibles à L'Apostrophe.

Livre



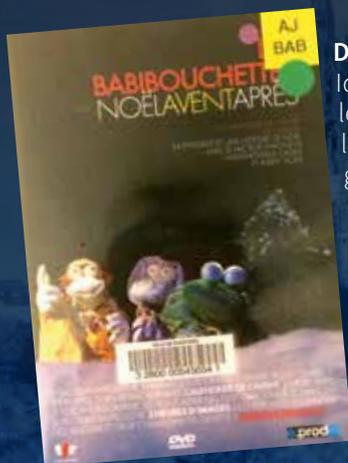
*Demain, c'est Noël* de Claire Masurel et Marie H. Henry.

**À partir de 3 ans.**

Juliette prépare Noël avec ses jouets préférés. Le Père Noël lui a apporté des cadeaux, mais n'a rien prévu pour ses jouets. Une histoire tout en douceur et en tendresse pour transporter l'enfant dans la frénésie des fêtes de fin d'année. Des illustrations, au charme désuet, participent à la magie de ce récit et plairont, à n'en pas douter, aux petits grâce aux nombreux détails qu'elles comportent.

DVD

*Les Babibouchettes, Noël Avent Après* de la Télévision suisse romande.



**De 4 à 8 ans.**

Idée originale pour remplacer les chocolats du calendrier de l'Avent (ou pour les accompagner) : vingt-quatre histoires, une pour chaque jour, incarnées par les Babibouchettes, des marionnettes suisses rigolotes qui ont connu leur heure de gloire, à la télévision, dans les années 80-90.

Livre

*Un garçon nommé Noël* de Matt Haig.

**De 9 à 12 ans.**

Comment le jeune Nicolas est-il devenu ce célèbre personnage qu'est le Père Noël ? C'est ce que raconte ce roman qui mêle différents genres (humour, drame, fantastique). Un joli récit qui rappelle les romans de Roald Dahl, l'auteur de *Charlie et la chocolaterie*.



Livre

*Noël raconté par les grands écrivains* par Julia Bracher.

**Adultes.**

Le Noël de Cosette par Victor Hugo, une histoire de lutin par Charles Dickens, ou encore la légende de la rose de Noël par Selma Lagerlöf... Dans ce recueil sont rassemblés les plus beaux textes et contes de Noël. Un magnifique ouvrage illustré pour découvrir ou redécouvrir les plus belles plumes. Et pourquoi ne pas se plonger dans les œuvres intégrales ensuite ?



Livre



*Douceurs de Noël* de Nicole Renaud.

**En famille.**

Cake aux fruits secs, brioches, biscuits... Noël est l'occasion de confectonner des petites gourmandises en famille. Nicole Renaud propose une cinquantaine de recettes sucrées, parfaitement adaptées à la période hivernale. « Des recettes inventives et traditionnelles » selon les bibliothécaires qui les ont testées et approuvées.

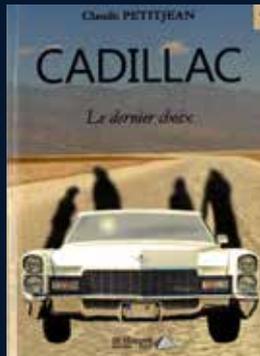
# Ils sont d'ici et ils écrivent Au bonheur de lire

Pour vos cadeaux de Fêtes, ces livres écrits par des Chartrains ou parlant de Chartres.

## *Cadillac, le dernier choix*

**Edition Saint-Honoré**

Claude Petitjean affichera Chartres comme décor de son prochain roman. D'où notre désir de lire celui d'aujourd'hui, sorte d'ode policière au Rêve américain. Ici et là-bas, des couples veulent vivre leur rêve. Les Français sont retraités et vivent mal ce qu'ils endurent comme une quasi-réclusion. Les Californiens sont jeunes et vivent leur rêve en desperados. Leurs destins s'entrechoquent dans un « road trip » que l'auteur montre avec une légère distance: la vie est tragique, et les dieux s'amuse avec la nôtre. La rencontre avec la mort, subie ou choisie, rendra à chacun l'illusion que sa vie a un sens. Un roman comme une quête, qui s'accélère en roulant vers l'abîme. Même en Cadillac... Un roman qui se mérite, dans un emballement progressif. Inexorable.



Et n'oubliez pas trois ouvrages déjà chroniqués dans Votre Agglo du mois de novembre...

## *Étonnants lieux d'histoire d'Eure-et-Loir*

**Editions de Borée**

75 lieux d'Eure-et-Loir où l'Histoire s'est arrêtée, pour autant de coups de projecteurs signés Alain Loison. Des destins qui se croisent et se brisent dans des paysages que l'auteur décrit précisément, pour ce qu'ils étaient ou sont aujourd'hui devenus. À chaque fois, l'envie d'en savoir davantage, même si l'essentiel est dit. En fin de volume, la bibliographie satisfera tous ceux-nombreux- qui en redemanderont.

## *Le miroir d'une alouette Grandir entre Beauce et Perche*

**Editions de l'Harmattan**

Marie-José Clarysse-Sebban, agrégée des sciences de la vie et de la terre, a entrepris de la raconter la sienne. Et aussi la nôtre puisque Marie son héroïne grandit dans une ferme du Perche, puis dans un pensionnat privé à Chartres. Une initiation douce amère, où sa passion pour la découverte de la nature nourrit son goût de la vie. Marie s'étonne, questionne. Initiation poétique qui devient scientifique. Une quête humaniste.

## *Il quartiere Picassiette*

**Edition del Girasole**

On connaît Patrick Macquaire et son rôle dans la réussite de la régie des 3 R comme dans la naissance de la tradition chartraine de la mosaïque, sur les traces de Raymond Isidore à la Maison Picassiette. Cette aventure esthétique se double d'une œuvre de transformation sociale d'un quartier chartrain jadis déshérité. Son couronnement: la construction du lien avec Ravenne, la capitale de cet art presque aussi ancien que l'humanité. Ravenne justement, jumelée avec Chartres depuis 60 ans cette année. Le livre de Patrick Macquaire valait bien d'être traduit en italien. La Ville de Chartres l'a financé comme une évidence.

## *Précis de gymnastique simple 2015 – Hatha Yoga et colonne vertébrale 2017*

**Éditeur BoD Books on Demand**



Guy Forget ne se la joue pas gourou. Ce kiné, marié à une chartraine professeur de danse, décrit des mouvements du yoga, qui vous libéreront (entre autres) du mal de dos. Liberté encore, celle de pratiquer efficacement chez vous une séance quotidienne de gymnastique. Sans coach, sans appareils. En toute simplicité, en toute évidence.

Guy Forget ne vous dispense évidemment pas de l'effort de volonté nécessaire. Il vous dit d'abord pourquoi avant de vous expliquer comment. De belles rencontres avec votre corps en perspective en cette fin d'année propice aux bonnes résolutions pour celle qui vient. Salutaire!





LÉON



EVORA



RAVENNE

Joyeux Noël ! Froehliche Weihnachten!  
Merry Christmas! Buon natale!  
¡Feliz Navidad! Feliz Natal!



SPEYER

À l'occasion des fêtes de fin d'année, Chartres International vous transporte au cœur des illuminations de Noël de nos villes jumelles européennes : Chichester, Spire, Ravenne, Léon et Evora

Joyeux Noël !



# Agenda





## EXPOSITIONS

### Trésors de la langue française

Jusqu'au 30 décembre  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Lumière du monde : panorama international du vitrail contemporain

Jusqu'au 31 décembre  
Musée du Vitrail - Tél. : 02 37 21 65 72

### La fin des paysans ?

Jusqu'au 4 février 2018  
Conservatoire de l'agriculture  
Tél. : 02 37 84 15 08

### Jeux en question

Jusqu'au 4 février 2018  
Conservatoire de l'agriculture  
Tél. : 02 37 84 15 00

### Chemin des Arts :

#### L'or de la connaissance, Almuth Schöps - exposition

Jusqu'au 17 décembre  
Chapelle Saint-Eman - Tél. : 02 37 23 41 43

### Chemin des arts : Eliane Larus Exposition

Jusqu'au 17 décembre  
Priuré Saint-Vincent - Tél. : 02 37 23 41 43

### De la charité aux aides sociales Exposition

Jusqu'au 15 décembre  
Archives départementales  
Tél. : 02 37 88 82 20

### Les collages de Jacques Prévert Exposition

Jusqu'au 30 décembre  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Les coups de cœur du médiateur Culture

Jusqu'au 25 mars 2018, le dimanche à 15h, 16h et 17h  
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 08

### Oxo Yutz - Exposition

Du 4 au 17 décembre  
Théâtre en Pièces - Tél. : 02 37 33 02 10

### En train avec Bernard Plossu - Exposition

Du 2 au 9 décembre  
Librairie L'Esperluète  
Tél. : 02 37 21 17 17

## ANIMATIONS

### Défi 1 million de timbres pour le Téléthon - Solidarité

Jusqu'au 9 décembre  
Différents endroits de Chartres et son agglomération - Tél. : 06 87 48 82 49

### Village Téléthon

Du 9 au 16 décembre  
Le 9 et le 13 décembre  
Place Marceau/Portail sud de la Cathédrale -  
Tél. : 06 85 73 96 37

### Sécuriser gratuitement son pc Atelier sur inscription

Le samedi 2 décembre à 14h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Collage à la manière de Prévert Atelier jeune public sur réservations

Le samedi 2 décembre à 11h  
Bibliothèque Louis Aragon  
Tél. : 02 37 88 45 20

### Méli-mélo d'histoires - Jeune public

Le mercredi 6 décembre à 16h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### L'avez-vous lu ? - Culture

Le jeudi 7 décembre à 18h  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Noël à Chartres : inauguration de la patinoire

Le vendredi 8 décembre à 18h -  
Place des Epars - Tél. : 02 37 18 47 60

### Ronde des histoires - Jeune public

Le samedi 9 décembre à 11h -  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. : 02 37 88 45 20

### Atelier de biéologie - Sur réservation

Le dimanche 10 décembre à 16h  
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 08

### Rendez-vous des chineurs de décembre Brocante

Le dimanche 10 décembre à partir de 9h  
Place des Epars

### Noël à Chartres : Les marcheurs de rêve Défilé

Le dimanche 10 décembre  
Centre-ville - Tél. : 02 37 18 47 60

### Méli-Mélo d'histoires - Jeune public

Le mercredi 13 décembre à 16h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Les villages de Noël - Marché, gastronomie, artisanat

Du 13 au 24 décembre  
Place des Epars/places Marceau et Cygne/  
place des Halles et portail sud de la cathédrale - Tél. : 09 67 35 05 68

### Retouche photos : spécial Noël - Enfants dès 8 ans et accompagnés, sur inscription

Le samedi 16 décembre à 14h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Samedi au musée : allumez le feu ! - Visite guidée

Le samedi 16 décembre à 11h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. : 06 60 67 53 66

### Atelier cosmétique : duo de gloss et poudre libre matifiante - Atelier, inscription conseillée

Le samedi 16 décembre à 14h30  
Office de tourisme - Tél. : 02 37 18 26 26

### Rencontres du Café Bouquins - Rencontre littéraire

Le samedi 16 décembre à 17h  
Brasserie l'Annexe - Tél. : 06 11 54 09 85

### Les histoires de la cabane - Jeune public, places limitées

Le samedi 16 décembre à 10h30 et 11h15  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Noël à Chartres : les sphères de la compagnie Remue Ménage - Défilé

Le samedi 16 décembre  
Centre-ville - Tél. : 02 37 18 47 60

### Le coffre à jouets du musée - Découverte

Le dimanche 17 décembre à 15h  
COMPA - Tél. : 02 37 84 15 08

### Méli-mélo d'histoires - Jeune public

Le mercredi 20 décembre à 16h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

### Noël à Chartres : Louna - Défilé

Le samedi 23 décembre  
Centre-ville - Tél. : 02 37 18 47 60

### Noël à Chartres : Papa Noël is back !

Du 16 au 24 décembre, vendredi et samedi de 14h à 18h  
Musée des Beaux-Arts - Tél. : 02 37 18 47 60

### Noël à Chartres : Les elfes des neiges Défilé

Le dimanche 24 décembre  
Centre-ville - Tél. : 02 37 18 47 60



**Noël à Chartres : spectacle de clown**

Le jeudi 28 décembre à 15h30  
Musée des Beaux-Arts - Tél. : 02 37 18 47 60

**Ateliers pédagogiques du Centre International du Vitrail – Enfants de 10 à 14 ans**

Le 27 et 28 décembre  
Centre International du Vitrail  
Tél. : 02 37 21 65 72

**Les bébés au musée : un, deux, trois, bougez ! – Atelier motricité**

Le mercredi 3 janvier à 10h et 16h30  
COMPA – Tél. : 02 37 84 15 00

**Ateliers pédagogiques du Centre International du Vitrail Enfants de 10 à 14 ans**

Le 2 et 3 janvier 2018  
Centre International du Vitrail  
Tél. : 02 37 21 65 72

**Embarquez vos enfants à la cathédrale – Visites pour les 6-12 ans**

Du 26 décembre 2017 au 4 janvier 2018  
Cathédrale de Chartres  
Tél. : 02 37 21 75 02

**THÉÂTRE, SPECTACLES**

**Classe primaire – Théâtre**

Le dimanche 3 décembre  
Salle Doussineau – Tél. : 06 18 23 48 17

**La pensée – Spectacle**

Le mardi 5 décembre à 20h30  
Théâtre de Chartres - Tél. : 02 37 23 42 79

**Le livre de ma mère avec Patrick Timsit – Spectacle**

Le vendredi 8 décembre à 20h30  
Théâtre de Chartres – Tél. : 02 37 23 42 79

**Scène de famille – Chorale**

Le dimanche 10 décembre de 9h30 à 12h30  
Salle Doussineau – Tél. : 02 37 23 41 42

**Le cirque invisible – Spectacle**

Du 10 au 12 décembre  
Théâtre de Chartres – Tél. : 02 37 23 42 79

**Les bébés au musée : spectacle «Dans ma maison »**

Le mercredi 13 décembre à 9h45 et 10h45  
COMPA – Tél. : 02 37 84 15 00

**Petit jeu sans conséquence – Théâtre**

Du 7 au 16 décembre  
Théâtre Portail Sud – Tél. : 02 37 36 33 06

**Le Cirque du Père Noël – Spectacle**

Du 13 au 17 décembre  
Chartreexpo – Tél. : 06 70 87 20 23

**Ballet Bolchoï : Casse-Noisette – Spectacle, danse**

Le dimanche 17 décembre à 16h  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. : 02 37 88 19 30

**Le journal de Grosse Patate – Spectacle, théâtre**

Le mercredi 20 décembre à 10h et 15h30  
salle Doussineau – Tél. : 02 37 23 41 42

**Alex Ramires : « sensiblement viril » – Théâtre**

Du 21 au 23 décembre  
Théâtre Portail Sud – Tél. : 02 37 36 33 06

**CONCERTS**

**Festival Carré d'As Jeunes Talents :**

**Chopin Forever – Concert/Danse**  
Le samedi 9 décembre à 20h30  
Salle Doussineau – Tél. : 02 37 23 41 42

**Concert de la maîtrise de la cathédrale de Chartres - Gratuit**

Dimanche 10 décembre à 16h  
Cathédrale de Chartres - Tél. : 02 37 21 59 08

**Bœuf de Noël – Concert**

le samedi 16 décembre à 20h30  
Salle Doussineau – Tél. : 02 37 23 41 42

**Les Rencontres baroques 2017**

Le dimanche 17 décembre à 17h  
5, rue Saint-Jacques – Tél. : 01 30 59 25 65

**Mozart : le quator oublié – Concert**

Le jeudi 21 décembre à 20h30  
CCI d'Eure-et-Loir – Tél. : 02 36 67 30 70

**Festival Carré d'As Jeunes Talents :**

**Les musiciens de Saint-Julien Musique classique**  
Le vendredi 22 décembre à 20h30  
Théâtre de Chartres - Tél. : 02 37 23 42 79

**La Famille Maestro – Concert**

Du 26 au 28 décembre  
Théâtre Portail Sud – Tél. : 02 37 36 33 06

**CINÉMA, CONFÉRENCES**

**Le jour se lève – Film**

Le samedi 2 décembre à 15h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

**Ciné-conférence : Guatemala – Film**

Le mardi 5 décembre à 14h15 et 20h15 –  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. : 01 76 77 25 95

**Le Plan Marshall, 1974-1952 Conférence**

Le samedi 9 décembre à 16h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

**Marie-Antoinette : une femme dans la tourmente – Conférence**

Le samedi 9 décembre à 14h30  
Office de tourisme – Tél. : 02 37 18 26 26

**Inventaire à la Prévert – Conférence**

Le samedi 9 décembre à 15h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 23 42 00

**Ciné-culte : Tess – Film**

Le dimanche 10 décembre à 15h  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. : 02 37 28 28 87

**Ciné-clap : L'entraîneuse fatale – Film**

Le mardi 12 décembre à 20h30  
Médiathèque l'Apostrophe  
Tél. : 02 37 28 28 87

**Mémoire filmée de Chartres – Film**

Le jeudi 14 décembre à 14h30 et 20h30 –  
Cinéma Les Enfants du Paradis – Tél. : 02 37 88 19 30

**SPORT**

**Volley-ball :**

**Chartres vs Saint-Jean-de-Braye**  
Le dimanche 3 décembre à 15h  
Halle Jean-Cochet – Tél. : 06 22 24 65 01

**Tennis de table :**

**Chartres vs Pontoise/Cergy**  
Le mardi 5 décembre à 19h  
Salle Roskopf – Tél. : 02 37 90 72 48

**Handball : Chartres vs Besançon**

Le vendredi 8 décembre à 20h  
Salle Jean-Cochet – Tél. : 02 37 31 20 70

**Courses hippiques**

Le vendredi 8 décembre à 12h45  
Hippodrome – Tél. : 02 37 34 93 73

**Basket : L'AB vs le Centre Fédéral**

Le samedi 9 décembre à 20h  
Halle Jean-Cochet – Tél. : 09 81 89 80 64

**Football : FC Chartres vs Romorantin**

Le samedi 9 décembre à 18h  
Stade Jacques-Couvret – Tél. : 02 37 34 21 19

**Rugby : RCM vs Plaisir**

Le dimanche 10 décembre à 15h  
Stade des Bas-Bourgs – Tél. : 02 37 28 43 43

**Tennis de table : Chartres vs Rouen**

Le mardi 12 décembre à 19h  
Salle Roskopf – Tél. : 02 37 90 72 48

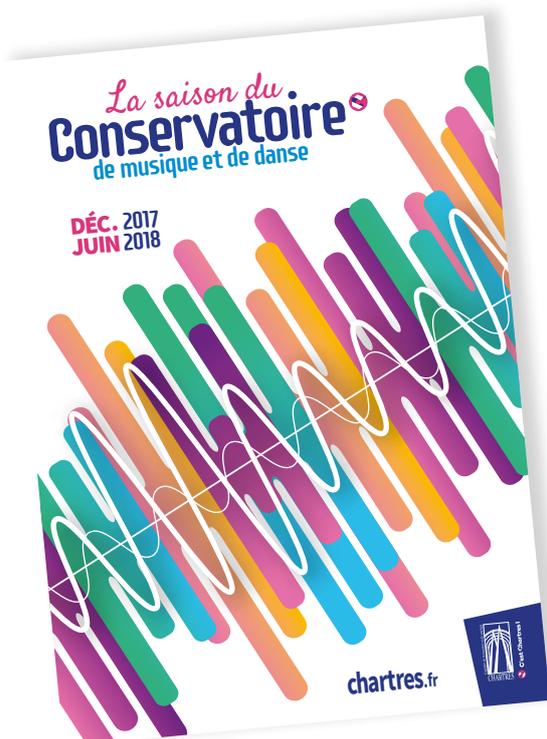
**Football : FC Chartres vs Le Havre**

Le mercredi 20 décembre à 18h  
Stade Jacques-Couvret – Tél. : 02 37 34 21 19

Le conservatoire de musique et de danse

## Une rentrée bien orchestrée !

Cette année encore, le conservatoire de Chartres embrasse les quatre saisons en une seule, pour vous proposer une nouvelle programmation aux plaisirs variés de décembre à juin.



d'orchestre, digne de *La Grande Vadrouille* ; des voyages musicaux allant des percussions au chant lyrique ; des galas de danse, de *Casse-noisettes* au tango argentin !

Ces nouveaux rendez-vous sont l'occasion au fil des mois de redécouvrir des classiques, de découvrir des pépites, mais surtout de reconnaître, sous les traits d'élèves ou de professeurs d'ici, des concertistes de promesse et de haut rang, capables de faire entrer la musique et la danse dans des espaces toujours nouveaux. C'est cela le conservatoire : une pépinière de talents, chaque jour à leurs études mais déjà sur la scène.

Découvrez le programme complet de la saison sur [chartres.fr](http://chartres.fr)

→ **Programme imprimé disponible aux accueils du Guichet unique, conservatoire, Apostrophe, office de Tourisme et Théâtre.**

### Mozart, Le quatuor oublié

**JEUDI 21 DÉCEMBRE  
À 20h 30 Dôme de la CCI**

Une fiction imaginée par Manuel Cordouan, autour de la découverte réelle d'une œuvre que l'on a longtemps

supposée apocryphe mais qui porte toutes les marques du maître de Salzbourg... La trame théâtrale sert de décor à un concert qui s'articule autour du hautbois, instrument roi de l'orchestre symphonique classique, mais relativement peu usité dans des œuvres solistes. L'occasion de faire aussi connaissance, au travers de la fiction, avec la pratique de la transcription ou de la réinstrumentation des œuvres, courante au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### **Distribution :**

*Catherine Coquet, Murielle Petit, Jacques Bonvallet, Sophie Cerf, Cécile De Hann, Edwige Brunet, Matthieu Bonnet, Henri Machjrowski, Patrick Delabre*

#### **Programme :**

*Quatuor pour hautbois et cordes K. 370*

*Trio pour piano, violon et violoncelle K. 496*

*Quatuor pour hautbois et cordes opus 79*

→ **Réservations : 02 36 67 30 70  
Tarif plein : 10 € / Tarif réduit : 6 €**

**A**u programme de cette nouvelle saison : une fiction théâtrale dont la musique est le personnage central ; une dominante de jazz au gré de trois rencontres envoûtantes ; un *Te deum* solennel, codirigé par une chef d'orchestre en herbe ; une répétition

# Un concert de gala au théâtre de Chartres

Octobre 2016, Pour le 10<sup>e</sup> anniversaire du Chemin de Mémoire, Chartres accueillait la prestigieuse Musique de la Garde républicaine. Le 16 décembre, l'Orchestre d'harmonie municipale de Chartres et la Garde républicaine donneront un concert commun au théâtre. Place à la musique !



**A** lors que l'Orchestre d'harmonie célèbre ses 65 ans et René Castelain, son chef, ses 20 ans de direction musicale, 110 musiciens seront réunis sur la scène du théâtre de Chartres sous le regard de ses cariatides. Il ne s'agira pas d'un simple concert. Loin de là ! Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, a souhaité mettre à l'honneur la formation musicale que l'on réduit trop souvent à une simple présence aux cérémonies patriotiques. Il y a un an, le lieutenant-colonel Antoine Langagne, chef de la Musique de la Garde, lui glissait à l'oreille place des Epars « *J'ai l'habitude d'écouter des harmonies, la vôtre est de très grande qualité. Les musiciens, non professionnels, sont bons. Leur tenue est impeccable. C'est un plaisir pour nous de les écouter et de vivre un tel moment.* »

*« La Garde républicaine est une entité »*

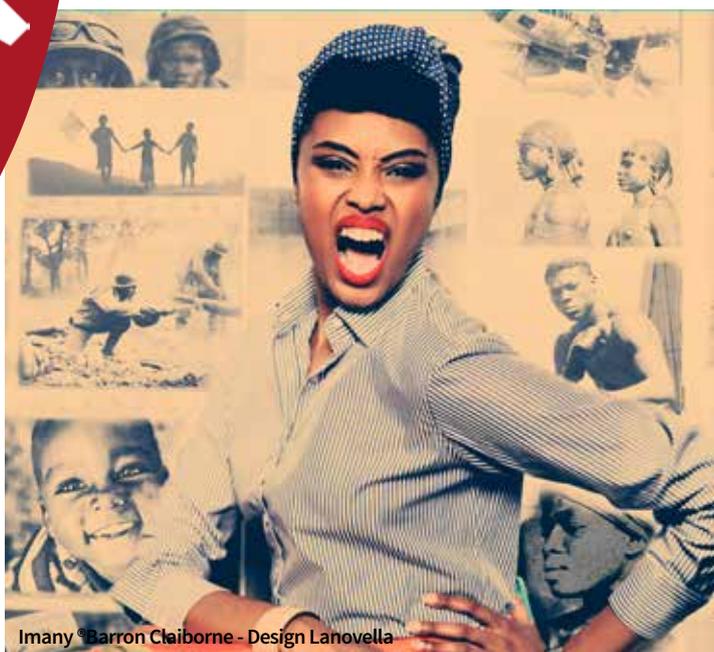
Rendez-vous est donné un an plus tard pour partager une soirée, une scène, un programme, des morceaux. Deux formations, une seule passion : l'interprétation de qualité d'œuvres musicales pour le bonheur de tous. Au moment d'évoquer ce rendez-vous phare avec René Castelain, chef d'orchestre, l'émotion et la joie de cet événement si rare à Chartres se fait sentir. « *La Garde républicaine est une entité, rappelle René Castelain. C'est le fleuron de la France, c'est l'orchestre qui représente le président de la République lors des protocoles et cérémonies.* » Il est vrai que ces vir-

tuoses de la musique sont issus des plus grands conservatoires et sont le plus souvent amenés à jouer dans la capitale. « *Il n'y a pas de pression particulière pour les musiciens, souligne le chef d'orchestre. Juste une envie de bien faire.* »

→ **Retrait des billets gratuits dans la limite des places disponibles à partir du 5 décembre au Théâtre de Chartres, boulevard Chasles.**



# Au Théâtre de Chartres en décembre



Imany © Barron Claiborne - Design Lanovella



Patrick Timsit © G.Vidal.

## Chanson

**vendredi 1<sup>er</sup> décembre**

### IMANY - TOUR 2017

20h30 - Durée: 1h20 -

Tarif A de 26 à 39 €

Produit par Caramba. RFM et FNAC sont partenaires de la tournée.

Nous avons tous découvert Imany en 2011 à la sortie de son premier album *The Shape of a Broken Heart* devenu album de platine. La chanson *You will never know* s'impose comme l'un des hymnes de l'année 2011. Chanteuse au timbre vocal chaud et profond, Imany est une artiste complète, inspirée par les grandes voix du blues et du jazz telles que Billie Holiday ou Tracy Chapman. Avec son deuxième album sorti en 2016, *The Wrong Kind of War*, elle nous emmène à nouveau dans ses tranches de vie, sur les chemins parfois sinueux de son intimité, avec une ouverture sur le monde et ses problématiques, telles que la violence télévisuelle ou le réchauffement climatique. Depuis sa première tournée, Imany a tracé sa route, creusé son sillon entre soul, folk, blues et pop. Après cinq ans d'absence, elle revient transformée, mais fidèle à elle-même, et nul doute que ce Tour 2017 et ce second opus vous charmeront !

## Théâtre

**mardi 5 décembre**

### LA PENSÉE

20h30 - Durée: 1h - Tarif C de 6 à 17 €

D'après Leonid Andreïev

Conception et jeu Olivier Werner

Co-Traduction Galina Michkovitch.

Collaboration artistique Urszula Mikos.

Scénographie Jean Crouzet. Régie Mali Van Valenberg.

Interné dans un hôpital psychiatrique, le Docteur Kerjentsev est accusé du meurtre de son meilleur ami. Dans sa chambre, il écrit un rapport aux experts médicaux chargés d'observer son état mental et de statuer sur son sort : l'asile ou la prison à vie. Kerjentsev examine méticuleusement le fonctionnement de sa pensée et tente d'expliquer son acte. Mais plus sa parole se déploie, plus elle semble lui échapper... Cliniquement, il a tous les symptômes de la schizophrénie, qui se traduit chez lui par le conflit de deux forces contraires: une immense faculté d'analyse et une incapacité à pouvoir unifier sa conscience. L'œuvre du russe Leonid Andreïev est l'une des plus importantes et des plus visionnaires du vingtième siècle. Homme timide, ombrageux, prisonnier de l'alcool et des obsessions suicidaires, ses premières nouvelles, parues en 1901, traduisent

sa hantise de la mort.

Olivier Werner part du principe que Leonid Andreïev et le Docteur Kerjentsev sont une seule et même personne. *La Pensée* devient alors la confrontation entre l'écrivain et sa possible démente. Il met ainsi en évidence l'histoire d'un homme qui s'incarne à la fois comme meurtrier et comme victime. Le Docteur Kerjentsev doit-il être jugé responsable de ses actes ? Souffre-t-il de démente ? Y a-t-il manipulation ? Toutes ces questions restent ouvertes tout au long de cette introspection à la fois bouleversante et passionnante.

## Théâtre

**vendredi 8 décembre**

### LE LIVRE DE MA MÈRE

20h30 - Durée: 1h15 - Tarif A de 26 à 39 €

Avec Patrick Timsit

D'après *Le Livre de ma mère* d'Albert

Cohen (éditions Gallimard). Mise en

scène Dominique Pitoiset. Production

*Les Visiteurs du Soir* - Paris.

En coréalisation avec la Compagnie

Pitoiset - Dijon. Résidence et création à

Bonlieu, SN d'Annecy.

Un jour, un tout jeune comédien lit *Le Livre de ma mère*. Aussitôt, il sait que ce texte ne le lâchera plus. Il le relit, silencieusement ou à haute voix, souvent seul et parfois en public, comme une sorte de secret à demi

partagé. Ce comédien, plus besoin de le présenter, c'est Patrick Timsit. Un jour, il a su qu'il était prêt à partager ce texte magnifique avec le public, et au même moment, il a croisé la route de celui qui allait devenir son metteur en scène, Dominique Pitoiset. L'un et l'autre le savent, au théâtre, quand la solitude touche juste, elle devient universelle. Cette solitude c'est celle de la perte d'une mère, cette femme pour laquelle un fils à un amour inconditionnel.

De la rencontre entre Patrick Timsit et Dominique Pitoiset, de leur admiration conjointe pour Albert Cohen, est né ce chant de deuil et d'amour poignant. Ce portrait bouleversant d'une femme qui ne vivait que pour son fils est un merveilleux hommage à toutes les mères. Un spectacle à fleur de peau, d'une intimité et d'une sensibilité folles, qui vous touchera au plus profond de votre âme.

### Cirque

**dimanche 10  
et mardi 12 décembre**

### LE CIRQUE INVISIBLE

Victoria Chaplin  
et Jean-Baptiste Thierrée

Début du spectacle : 16h le dimanche,  
20h30 le mardi

Durée : 2h avec entracte  
Tarif B de 8 à 27 €

Dans la famille Thierrée, nous demandons les parents ! Après le Cirque imaginaire où ils ont partagé l'affiche avec leurs enfants, le célèbre James et sa sœur Aurélia, ils pratiquent maintenant le cirque en couple et entouré d'animaux à poils et à plumes. Pas de performance musclée sous chapiteau, mais des numéros poétiques et drôles, délicats et espiègles, magiques et gracieux au sein d'un écrin, le théâtre et sa scène.

Ce cirque en perpétuel renouveau mêlant humour, folie et originalité avec une précision millimétrée et un sens du rythme incomparable, ravira petits et grands. Ouvrez l'œil et même les deux, pour capturer dans votre cœur et votre mémoire ses moments magiques d'une infinie richesse, et rendre enfin visible l'invisible !



Hashtag ©Gilles Aguilar

### Danse hip-hop

**mardi 19 décembre**

### #HASHTAG 2.0 POCKEMON CREW

Début du spectacle : 20h30

Durée : 1h - Tarif B » de 8 à 27 €

Direction artistique : Riyad Fghani. Avec : Moncef Zebiri, Karl Asokan, Rachid Hamchaoui, Fares Baliouy, Nagueye Mahmoud, Alex Tuy, Patrick M'Bala Mangu, Mabrouk Gouicem, Mehdi Meziane (danseurs).

Pokemon Crew, c'est l'histoire d'un collectif de danse hip-hop, champion de France, d'Europe et du Monde dans le circuit des battles. Repéré et invité par le directeur de l'Opéra de Lyon, il se produit désormais sur les plus grandes scènes internationales. Pour cette nouvelle œuvre chorégraphique, septième création de Riyad Fghani, les Pokemon Crew interrogent la société du tout numérique et des réseaux sociaux. À l'heure où la sensibilité et l'émerveillement trouvent de moins en moins leur place, où tout n'est que *tweet*, *post* et *like*, ce spectacle sonne comme le selfie d'une époque où l'on marche les yeux rivés sur nos écrans sans prêter aucune attention au monde qui nous entoure et où il importe d'être vu en donnant à voir. À voir, liker, follower, ou sharer sans modération ! #Jeta-guedoncjesus? Là est la question à laquelle nous vous proposons de répondre – où au moins de réfléchir...

### Musique classique

**vendredi 22 décembre**

### LES MUSICIENS DE SAINT-JULIEN

Début du spectacle : 20h30

Durée : 1h20 - Tarif C » de 6 à 17 €

Direction François Lazarevitch

Vivaldi : Concertos pour flûte traversière,  
flûte à bec et musette

Dans le cadre du Festival Carré d'As Jeunes talents Inspirés par l'adaptation de Nicolas Chédeville des *Quatre Saisons*, François Lazarevitch et Les Musiciens de Saint-Julien insufflent à six concertos de Vivaldi aux programmes naturalistes, une énergie réjouissante et en ravivent les couleurs.

### PROGRAMME

*Les Quatre Saisons* opus 8,  
Adaptation de Nicolas Chédeville et  
de François Lazarevitch (2015)

*La Tempesta di mare*, Concerto pour  
flûte à bec en Fa Majeur  
op 10/1, RV 433

*La Notte*, Concerto pour flûte à bec  
en sol mineur op 10/2, RV 439

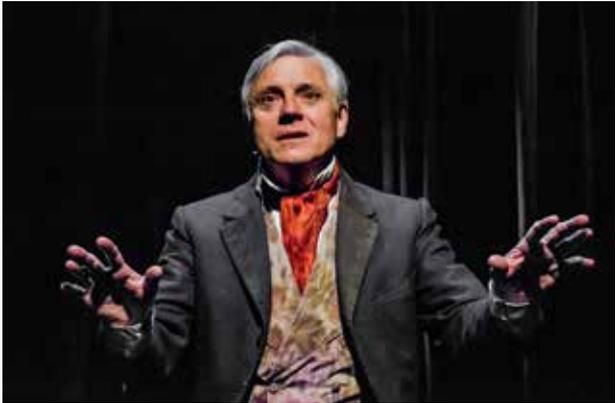
Avec : François Lazarevitch (flûte à bec,  
flûte traversière, musette de cour). David  
Greenberg, Augustin Lussion (violon).  
Sophie Iwamura (alto). Patrick Langot  
(violoncelle). André Henrich (théorbe,  
guitare). Justin Taylor (clavecin). Chris-  
tian Staude. Production Les Musiciens  
de Saint-Julien, conventionnés par le  
Ministère de la Culture et de la Commu-  
nication - DRAC Normandie et la Région  
Normandie. Mécène Caisse des Dépôts.  
Programme enregistré chez Alpha Clas-  
sics, août 2017. Coréalisation TDC/Carré  
d'As.

### Renseignements et réservations :

02 37 23 42 79 du mardi au  
vendredi 13h30-18h30 et le  
samedi 10h-13h

billetterie@theatredechartres.fr  
www.theatredechartres.fr

## Théâtre Portail Sud

**MADAME BOVARY**

De et avec André Salzet  
mise en scène: Sylvie  
Blotnikas

Après *Le Joueur d'échecs*,  
André Salzet nous propose  
une interprétation  
époustouflante du chef-  
d'œuvre de Flaubert.

Charles Bovary épouse Emma,  
jeune fille bercée d'illusions ro-  
manesques puisées dans les  
livres. Voulant échapper à une vie conjugale qu'elle trouve  
ennuyeuse, Emma n'aura de cesse que de poursuivre son rêve  
d'un amour palpitant calqué sur ses lectures...

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 21 h, samedi 2 à 17 h et 21 h**

**PETIT JEU SANS CONSÉQUENCE**

de Jean Dell et Gérard Sibleyras

Molière de la Meilleure Pièce

Création Théâtre Portail Sud

avec Charlotte Castel, Louis Davitti, Adrien Dubois,

Isabelle Dutin, Nicolas Pichard

mise en scène: Michel Crance

Claire et Bruno forment depuis douze ans un couple établi. Au  
cours d'une journée à la campagne réunissant leurs proches,  
ils vont, par jeu, prétendre qu'ils se séparent. À leur grande sur-  
prise, ils se rendent compte que personne ne croit plus en leur  
couple. La famille, les amis se chargent de trouver de bonnes  
raisons à cette « rupture »

**Du 7 au 14 décembre:**

**Jeudi, vendredi, samedi à 21 h**

**Dimanche 10 décembre à 17 h**

**ALEX RAMIRES  
SENSIBLEMENT VIRIL**

Une déclaration à tous  
ceux qui ne rentrent pas  
dans les cases

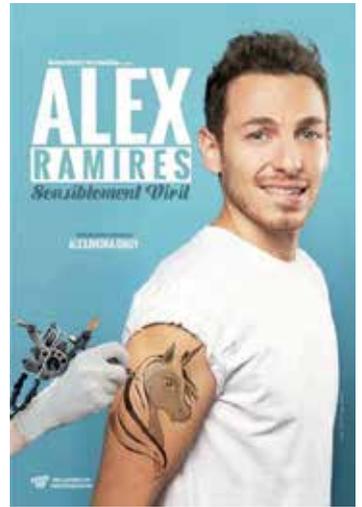
Pour Alex, tout est une ques-  
tion d'entre-deux: on peut  
bruncher en amoureux mais  
rêver de plan d'un soir...

On peut faire ses courses  
comme un bad boy et pleu-  
rer sur du Adèle... On peut se  
la péter à la salle de sport et  
perdre tous ses moyens quand  
on a un 1<sup>er</sup> rendez-vous...

On peut adorer les enfants  
mais avoir envie de frapper  
ses potes qui viennent d'être  
parents... Avec une énergie

rare, Alex s'assume en toute contradiction, dans un spectacle  
à son image.

**Jeudi 21 - vendredi 22 - samedi 23 décembre à 21 h  
+ samedi 23 à 17 h**

**LA FAMILLE MAESTRO**

Un concert pour toute la famille

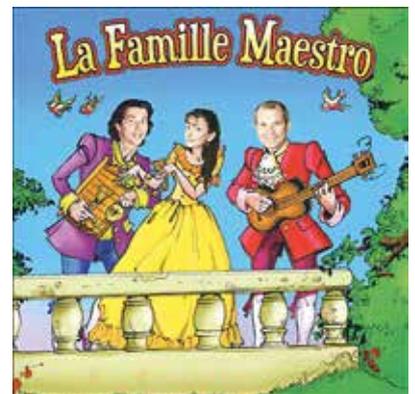
avec Natacha Santangeli, Mario Santangeli, Xavier  
Vilsek

La Famille Maestro revi-  
site Mozart, Beethoven,  
Strauss, Vivaldi, Bizet, et  
fait swinguer les idées re-  
çues sur la musique clas-  
sique.

Prenez des airs célèbres  
de musique classique,  
rajoutez-y des paroles  
afin d'en faire des chan-  
sons, entre chaque chan-  
son, insérez des petits  
sketches agrémentés

d'une bonne dose d'humour, mélangez le tout, et vous obtien-  
drez un délicieux spectacle musical pour petites et grandes  
oreilles...

**Mardi 26 - mercredi 27 - jeudi 28 décembre  
à 10h30 et 14h30**



THÉÂTRE PORTAIL SUD

Entrée: 17 €

Abonnés et étudiants: 13 €

Réservations: 02 37 36 33 06

[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

## Théâtre du Seuil

**ALICE ANIMAL**

Chanson pop-rock en Solo

Samedi 16 décembre 20h30



Du métro parisien à l'enregistrement d'un premier album dans les studios de Peter Gabriel, celle qui se faisait appeler Aless troque son nom de scène pour celui d'Alice Animal, un alter-ego à la voix claire et aux accents de conteuse moderne.

Compositrice, co-auteurice et interprète, cette artiste déjà accomplie, éclot véritablement avec son album *Théogonie*, dont l'authenticité et l'audace lui façonnent une place singulière dans le paysage musical actuel.

La sensibilité d'Alice Animal célèbre autant l'inspiration mythologique (Cythère) que l'influence des arts (Bleu de Klein), une exploration quasi-animiste de la nature, et des rencontres fugaces que la vie nous offre, une invitation à s'arrêter un instant et à s'imprégner d'authenticité. Ni tout à fait rock, ni complètement pop, *Théogonie* est un savant dosage de culot, de tendresse et de charisme, des balades suivent des morceaux plein d'énergie dont les paroles révèlent une lucidité et une humilité sincères qui caractérisent la singularité de cette interprète.

De l'harmonie céleste aux rencontres fortuites, c'est d'une seule voix que l'on explore avec elle les instants suspendus qui la touchent et qu'elle met en musique. Attachée à la transmission, des histoires et des émotions, c'est sur scène qu'Alice Animal se révèle, accompagnée de ses guitares. Son énergie contagieuse et sa maîtrise font d'elle une interprète rare et charismatique, comme en témoignent son parcours et ses précédentes collaborations, notamment pour les premières parties d'artistes tels que Frank Monnet, Liz Cherhal, Alain Chamfort ou encore JP Nataf.

**Réservations:** [www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)  
[info.theatreduseuil@gmail.com](mailto:info.theatreduseuil@gmail.com)  
 Fnac, théâtre de Chartres, Carrefour...  
**Renseignements** 07 64 27 93 47  
**Tarifs:** 20 € et 15€

## Théâtre en pièces

**OUVERTURE DE SAISON DU THÉÂTRE EN PIÈCES!**

Entrée libre sur réservation

Emmanuel Ray présentera les événements 2018 de la Cie du Théâtre en Pièces et du Théâtre de Poche: la tournée estivale de Peau d'Âne dans les châteaux d'Eure-et-Loir, la création d'un spectacle autour de la photographie de la tonduie de Chartres avec les comédiens amateurs des ateliers de recherche du Théâtre en Pièces et les spectacles accueillis au Théâtre de Poche. Cette année viendra notamment la chanteuse et harpiste bretonne Cécile Corbel, des pièces de Federico Garcia Lorca, de Victor Hugo, de Carole Fréchette, de Leïla Anis... De beaux spectacles classiques ou contemporains qui nous invitent à aller à la rencontre de nos fragilités.

La soirée se continuera avec un récital de piano interprété par François Cornu avec des œuvres de Jean-Sébastien Bach, Claude Debussy, Franz Liszt, Pour finir, nous partagerons un verre ensemble...

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 19h30**  
 au Théâtre de Poche

**PEINTURES EN RÉSIDENCE: OXO YUTZ**

Une déclaration à tous ceux qui ne rentrent pas dans les cases



Une nouvelle expérience! Oxo Yutz viendra exposer son travail au Théâtre de Poche du lundi 4 décembre au dimanche 17 décembre. Pendant ces quinze jours, nous vous proposons deux rendez-vous pour découvrir autrement les œuvres de cet artiste.

Lors de ces soirées, chaque intervenant, à sa manière, traduira ses impressions, ses émotions révélées par les peintures exposées.

**Vendredi 8 décembre à 20h30**

Une conférence de Martine Gasnier, critique d'art et écrivain, autour de l'œuvre d'Oxo Yutz suivie d'un dialogue avec l'artiste.

**Vendredi 15 décembre à 20h30**

Une mise en espace de la pièce Richard III de Carmelo Bene par Emmanuel Ray avec Fabien Moïny qui fera écho aux peintures d'Oxo Yutz présentées dans le théâtre.

**Renseignements et inscriptions:** 02 37 33 02 10  
[theatre-en-pieces@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr)  
 Entrée Libre

Dans les bibliothèques

# Des livres numériques à distance, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

En cette fin d'année 2017, les bibliothèques proposent à leurs abonnés une nouveauté : le téléchargement de livres numériques depuis le site web [mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr). Ce nouveau service permet d'emprunter à distance des livres numériques et de les télécharger sur différents supports : tablette, liseuse, smartphone, ordinateur.

## UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

La bibliothèque numérique compte pour l'instant 60 titres à son catalogue ; elle est essentiellement constituée de romans, principalement des nouveautés éditoriales de littérature française (*La Disparition de Josef Mengele* d'Olivier Guez) ou de littérature étrangère comme le dernier livre d'Arturo Pérez-Reverte *Deux hommes de bien*.

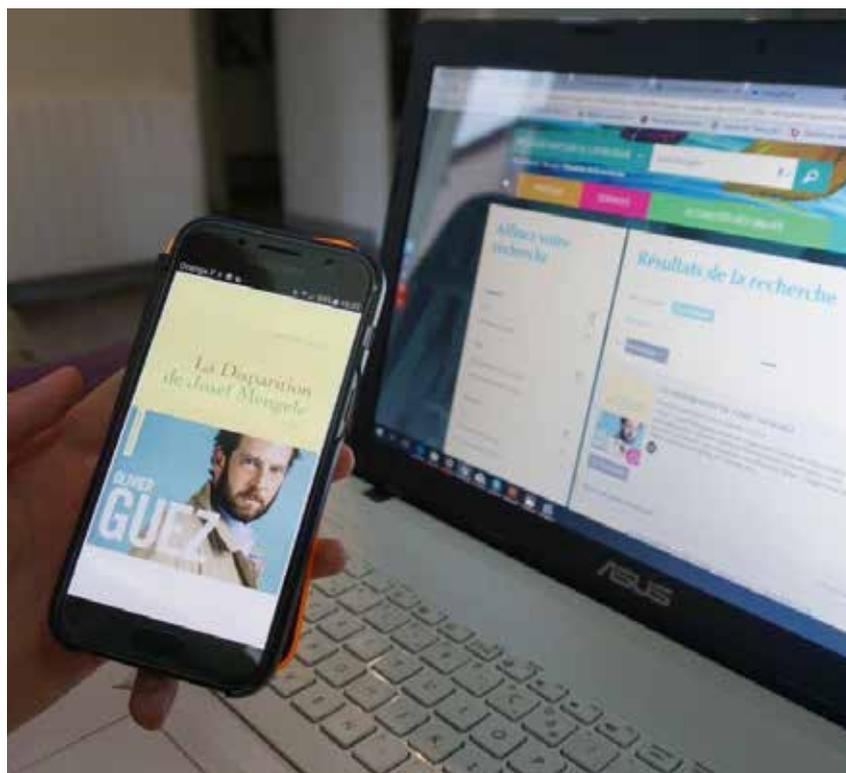
Les amateurs de policiers, de fantaisie ou de romances vont également trouver leur bonheur.

Des livres documentaires complètent l'offre avec par exemple *Le charme discret de l'intestin* de Giulia Enders (Actes Sud), *Libérez votre cerveau* d'Idriss Aberkane (Robert Laffont) ou bien *Sapiens, une brève histoire de l'humanité* d'Yuval Noah Harari (Albin Michel). On y trouve même un *Guide du routard* sur Londres, la destination préférée des lecteurs des bibliothèques chartraines.

Le catalogue s'enrichira au fil des mois, en tenant compte des suggestions des usagers.

## LES INTÉRÊTS DE CE NOUVEAU SUPPORT DE LECTURE

Pouvoir emprunter des livres à distance à n'importe quelle heure, de jour comme de nuit, lorsque les



bibliothèques sont fermées par exemple ; parcourir des extraits avant de choisir ou lire l'intégralité sur différents supports, et surtout avoir accès plus facilement à certains titres très demandés dans les bibliothèques, notamment ceux de la rentrée littéraire. Les éditeurs, suivant leurs DRM (mesures techniques de protection pour contrôler l'utilisation qui est faite des œuvres numériques) peuvent autoriser jusqu'à 5 prêts simultanés.

## EN PRATIQUE, COMMENT TÉLÉCHARGER UN LIVRE NUMÉRIQUE ?

Il faut se connecter au portail [mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr) avec son identifiant et son mot de passe, avant

de rechercher un titre à télécharger. Les e-books sont repérables par un pictogramme et par la mention « disponible au format numérique ». Pour l'instant, le prêt de livres numériques est limité par carte à 2 par mois, en plus du quota maximal des 12 documents habituels.

Si vous rencontrez un souci technique, n'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires. Des conseils pour vous guider sont également consultables dans l'onglet « numérique » du portail.

→ Découvrez toutes les activités de la médiathèque L'Apostrophe et de la bibliothèque Louis-Aragon sur [chartres.fr](http://chartres.fr), [mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr) ou dans le programme Alinéas



Erik Orsenna

# « Je suis un enfant de la lecture »

Ambassadeur de la lecture, Erik Orsenna était de passage à la médiathèque L'Apostrophe le 14 novembre dernier. Accompagné d'Alexandre Jardin, romancier, l'académicien et écrivain a évoqué lors du débat son rapport à la lecture et son souhait de favoriser l'accès aux bibliothèques pour tous.



Jean-Pierre Gorges (à gauche), en présence d'Érik Orsenna (au centre)

## **Votre Ville : Que retenez-vous de votre visite sur Chartres ?**

**Erik Orsenna :** Les échanges ont été particulièrement intéressants parce qu'il y avait plusieurs représentants : la grande ville de Chartres mais également des petites villes. Ce qui est frappant, que la ville soit petite, grande, industrielle ou agricole, c'est la même conviction. On se rend compte qu'il y a un tissu économique et social qui risque de se déchirer et donc, il faut donner à chacun la possibilité de se retisser soi-même pour espérer après retisser la société.

## **VV : Comment attirer les jeunes éloignés de la lecture ?**

**E.O :** Qu'est-ce que le livre ? C'est la diversité, tous les domaines de la vie, c'est ne pas être cantonné à une existence. Je m'ennuyais dans mon enfance et grâce aux livres, je pouvais être tout en même temps : être grand,

super beau, je pouvais être une dame extraordinairement séduisante, vivre au Moyen Âge. Plus vous donnez la possibilité de lire, plus vous donnez la possibilité à chacun d'être plus grand qu'il n'est. C'est ça la culture. Si vous n'avez pas ce rêve de vous dépasser vous-même, vous êtes en dessous de vous-même.

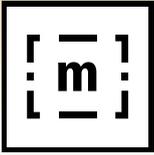
## **VV : Les professionnels de la lecture s'inquiètent de la fin des contrats aidés. Que pouvez-vous leur répondre ?**

**E.O :** Il n'y a pas d'actions sans moyens, on va se battre. Des pistes ont été rappelées par madame la préfète. Il se trouve que je suis écrivain mais avant tout économiste, je connais les budgets et on ne peut pas me raconter n'importe quoi. Je ne vais pas céder, il faut se donner les moyens à la fois en termes budgétaires et d'emplois aidés. Je préfère parler d'ailleurs d'emplois aidants.

S'il n'y a pas d'emplois aidants, il n'y a pas de bénévoles.

## **VV : Les idées évoquées ici peuvent-elles trouver écho dans d'autres villes ?**

**E.O :** Notre but n'est pas de faire du tourisme, c'est de faire avancer notre bataille. Nous voulons faire de la France une patrie de lecteurs. Il n'y a jamais eu autant de lecteurs que maintenant donc il faut développer encore cela. Je suis un enfant de la lecture et s'il n'y avait pas eu la lecture, je ne serais rien du tout. C'est normal que je donne un peu de mon énergie à ces gens qui n'ont pas accès à la lecture. Quand vous reposez un livre, vous lui dites merci car vous êtes différent et plus grand que vous ne l'étiez avant le livre. Lire ce n'est pas de la consommation : si vous n'apportez pas votre imaginaire, il n'y a rien qui se passe.



Chaque mois la Ville de Chartres vous fait découvrir un des objets des prestigieuses collections du musée des Beaux-Arts, à retrouver sur [chartres.fr](http://chartres.fr)



## Entrevue du duc et de la duchesse d'Angoulême

Etienne Barthélémy

Garnier (1759-1849)

Huile sur toile 403 X 267 cm / inv. 3538

**E**tienne Barthelemy Garnier, peintre d'histoire, obtint le deuxième prix de Rome en 1787 et le premier en 1788. Il exposa au Salon de 1793 à 1846 et devint membre de l'Institut en 1816.

Ce tableau relate les retrouvailles au palais épiscopal chartrain le 1er décembre 1823 du duc d'Angoulême, Louis Antoine de Bourbon, fils du roi Charles X et de sa cousine germaine Marie-Thérèse Charlotte, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qu'il avait épousée en 1799. La duchesse d'Angoulême est venue à Chartres depuis Paris retrouver son

époux, le duc de retour de l'expédition en Espagne pour aider Ferdinand VII à rétablir la monarchie absolue.

À cette rencontre il n'y avait de présentes que les premières autorités locales et quelques personnes notables du département et une partie de la cour des époux.

Le long de la rampe de l'escalier monumental, nous pouvons distinguer des cartes militaires, des armes et autres différents objets. Des drapeaux sur lesquels sont inscrits les noms des principaux lieux parcourus par le prince à la tête des troupes françaises en Espagne, ornent les parois du vestibule. Nous pouvons voir à travers la grande porte, la salle à l'italienne et l'autel de la chapelle terminant cette perspective.

## Rendez-vous au musée!

### Les jeudis du musée

- **Jeudi 7 décembre, 18 h** : visite commentée autour des modes d'acquisition des œuvres.
- **Jeudi 14 décembre, 18 h 30** : conférence Foi et jardin dans l'art en Europe autour de l'imaginaire du paradis avec Eden Jung-Wook Park, artiste, écrivain et commissaire d'expositions.
- **Jeudi 21 décembre, 18 h** : visite commentée autour des secrets et anecdotes du Musée.

→ Réservations au 02 37 90 45 80 (sauf conférences)  
Animations gratuites.

### Les samedis au musée

**Samedi 16 décembre, 11 h** : visite flash « *Allumez le feu...* » avec Anne Chevée.

→ Réservations obligatoires en raison des places limitées au 06 60 67 53 66  
Tarif de 5 euros par personne

→ Retrouvez les animations juniors pour Noël dans les pages 40-41 !

# Salle **DOUSSINEAU**

FORUM DE LA MADELEINE

La salle Doussineau, la plus grande des petites salles de spectacles de Chartres, est aussi un lieu de création, de répétitions, de pratiques collectives et participatives... La Ville tient à soutenir et encourager ces démarches créatives : les deux-rendez de décembre en sont l'exemple.

## Chopin forever

### Musique et danse

*Gestes et notes autour de Valses et Nocturnes avec Nathalie Tissot, danseuse et chorégraphe contemporaine et François Cornu, pianiste. Création lumière, Pierrick d'Espinay Saint-Luc*

Quand la danse contemporaine rencontre le piano... dans l'espace de l'improvisation, de l'instant saisi, du geste esquissé. Nul doute que l'oeuvre de Chopin se livrera avec plus de mystère et de profondeur, reflet de l'âme, tourment contenu et sourire voilé. Dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire du festival Carré d'As Jeunes Talents, coordonné par François Cornu, deux jeunes danseuses, Léa Doussaint et Nathalie Tissot se joindront par moment au spectacle. Une création originale sortie du laboratoire créatif qu'est aussi la salle Doussineau.

**Samedi 9 décembre, 20 h 30**

**Tarifs : 10 € / 6 €**



## Scène de famille

### Chorale éphémère

*Chef de chœur : Sébastien Bouvet*

Depuis quatre ans Scène de famille travaille le répertoire de chansons françaises des années 30 à nos jours avec Sébastien Bouvet, chef de chœur de la chorale Madeleine en chœur. Le projet de chorale éphémère de la salle Doussineau permet de chanter, guidé par un professionnel, et d'aborder une pratique artistique sur la scène d'une salle de spectacle. Le résultat est là, plus de 110 personnes la saison passée. Et vous ?!

**Dimanche 10 décembre,  
9 h 30 – 12 h 30**

**Prochaines dates en 2018 :**  
**21 janvier, 25 mars et 27 mai,  
9 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 16 h**

**Gratuit sur inscription :**  
**02 37 23 41 42**

→ **Réservations en ligne :**  
**theatredechartres.fr,**  
**francebillet.fr, fnac.fr, carrefour.fr**  
**Réservations sur place :**  
**théâtre de Chartres,**  
**Fnac, Carrefour.**

**Idée cadeau  
de Noël : offrez  
des places de  
spectacles  
de la salle  
Doussineau !**

*Humour avec Les Décaféinés lancent une machine, pop-rock avec la chanteuse Anaïs, jeunesse avec Le Livre de la jungle, jazz avec le saxophoniste Guillaume Perret, magie avec Guillaume Tabart, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies !*  
Programme complet :  
[chartres.fr/sortir-a-chartres/culture/salle-doussineau/](http://chartres.fr/sortir-a-chartres/culture/salle-doussineau/)

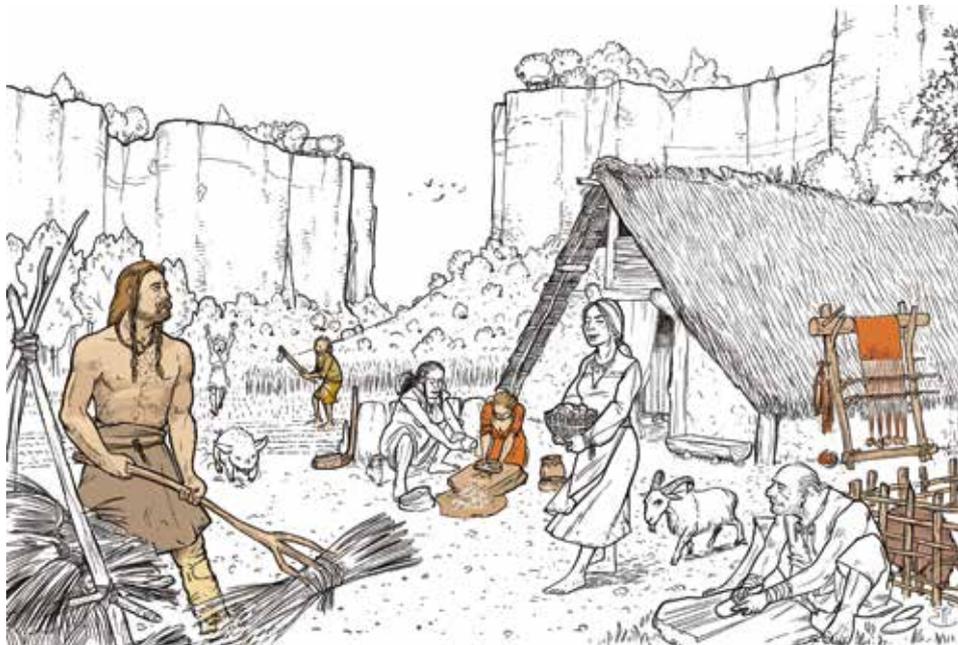
→ **Réservations : théâtre de Chartres, Fnac, Carrefour, francebillet.fr**

Découvrez les spectacles programmés pour Noël dans les pages 40-41 !



Les Mardis de la science, des conférences gratuites et tout public  
La préhistoire à Chartres et ses environs

## Des mammouths de Saint-Prest aux premiers agriculteurs beaucerons...



Mardi 19 décembre, 20 h 30

**S**i la Ville de Chartres est surtout connue pour sa cathédrale et désormais son sanctuaire romain, il faut également ajouter à ces éléments culturels majeurs, des informations préhistoriques pertinentes. En effet, sur le territoire chartrain sont dénombrés pas moins d'une vingtaine de sites datés entre le Paléolithique inférieur et le Néolithique moyen.

Les artefacts lithiques, voire céramiques pour la préhistoire récente, constituent l'essentiel des vestiges découverts. En effet, si les roches traversent les millénaires, les éléments organiques doivent en partie se fossiliser pour être conservés. Malgré ces lacunes, il est possible par un maximum d'analyses et d'études spécialisées de restituer certaines actions de nos lointains ancêtres,

les paysages qu'ils ont connus ou les animaux qu'ils ont côtoyés. Au final, qu'ils soient paléontologiques ou archéologiques, ces sites aident à façonner une image de l'évolution locale au cours des deux derniers millions d'années.

Frédéric Dupont, archéologue de la Ville de Chartres, géologue de formation, fouilleur par passion et préhistorien par vocation, après un rappel de la définition de la préhistoire et un bilan sur les préjugés associés, fera donc le point sur les connaissances actuelles. Il éclairera celles-ci des renseignements locaux, qui seront ainsi replongés dans leurs contextes.

→ **Pôle universitaire d'Eure-et-Loir**  
**21, rue Loigny-La-Bataille**  
**Renseignements Centre**  
**Sciences : 02 38 77 11 06**

Pour compléter

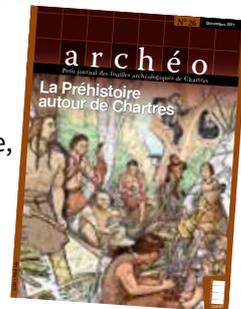
Émission Histoire et Mémoire,  
sur radio Grand Ciel,  
La Préhistoire à Chartres et ses environs  
mardi 21 novembre à 10 h 30  
(rediffusion le dimanche à 17 h et le mercredi à 12 h 30  
ou en téléchargement sur radiograndciel.fr)

Archéo, n°26

La Préhistoire à Chartres et ses environs

À télécharger sur [archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr)

Magazine disponible aux accueils de l'Apostrophe, Guichet unique, office de Tourisme ou Maisons pour tous.



P'tit Archéo, NOUVEAU!

Un livret jeu pour les 8-11 ans !

Testez vos connaissances sur la préhistoire en vous amusant avec ce livret ludique.

Disponible à la direction de l'Archéologie, 2 rue Georges-Brassens.

→ Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à : [centre.sciences@wanadoo.fr](mailto:centre.sciences@wanadoo.fr)  
Pour découvrir les événements culturels scientifiques en région Centre : [www.centre-sciences.fr](http://www.centre-sciences.fr)

# Archéologie urbaine : une veille permanente

Sous les terrains de l'ancien collège Jeanne-d'Arc, à proximité de la rue du Bourgneuf, les investigations des archéologues de la Ville ont permis de retracer l'histoire de cet ancien faubourg depuis la préhistoire jusqu'à l'époque moderne.

## Du pain et un toit pour les hommes et les femmes du néolithique

Les plus anciens vestiges remontent à période néolithique (- 5 000 ans). Une maison circulaire de près de dix mètres de diamètre, pouvant accueillir plusieurs familles, et des fours, probablement utilisés pour la cuisson d'aliments, des tessons de céramique et des silex taillés sont les indices de la sédentarisation ancienne de l'homme à Chartres. Cette présence ne semble pas être durable. Il faut attendre la période gallo-romaine pour que de nouvelles traces d'occupation, sous la forme de fosses et de fossés, fassent leur apparition sur le site.

## Une légende à l'épreuve des fouilles

Au Moyen Âge, le quartier du Bourgneuf se nomme bourg Saint-Maurice du nom d'une église mentionnée pour la première fois au XII<sup>e</sup> siècle. Les textes ecclésiastiques rapportent que cette église aurait été fondée au VI<sup>e</sup> s. par saint Eman. La découverte d'un puits, de fosses et de fondes de cabane d'époque mérovingienne, probablement liés à un petit habitat, permettent d'étayer l'hypothèse d'une véritable fondation ancienne pour Saint-Maurice.



Maison circulaire et fours



Moule à cloche

## L'église Saint-Maurice retrouvée?

L'église Saint-Maurice a connu une histoire mouvementée et a subi plusieurs reconstructions partielles ou totales avant de disparaître complètement après la Révolution française. Cet édifice n'a laissé aucune trace visible dans le paysage, mais les archéologues ont peut-être observé ses fondations. En limite de la fouille, des tranchées de fondation - presque 2 mètres de largeur, pour une profondeur pouvant atteindre près de 3 mètres marquent l'emplacement d'anciens murs qui dessinent l'angle d'un bâtiment imposant doté de solides contreforts. Deux moules à

cloche découverts à l'intérieur de ce bâtiment et la proximité d'une zone funéraire importante indiquent que l'édifice était probablement une église.

## Un quartier miné

Dès le début de l'époque médiévale, un hameau s'est édifié autour de Saint-Maurice et a perduré jusqu'à nos jours. De ce hameau, seules des caves des XIV-XV<sup>e</sup> siècles. ont subsisté. Mais elles ne sont pas les seules cavités sur lesquelles s'élevaient les anciennes maisons. Le terrain est en effet miné par des galeries d'extraction antérieures ou contemporaines de ces habitations.

Les Rencontres baroques

# Les Clavecins subliment la musique de Bach

Dans le cadre des Rencontres baroques, l'association Les Clavecins de Chartres proposera dimanche 17 décembre un programme consacré au compositeur Jean-Sebastian Bach en la chapelle des Sœurs-de-Saint-Paul. Le public est invité à écouter les sonates en trio pour orgue dans une version instrumentale : Benoît Bayle sera à la flûte, Ariane Dellenbach au violon et Hendrike Ter Brugge au violoncelle.

**L**es morceaux présentés ont été écrits par le musicien pour son fils aîné, Wilhem Friedmann, entre 1723 et 1725. Le recueil est formé d'un ensemble de six sonates, chacune en trois mouvements et s'inspirent d'œuvres plus anciennes de musique de chambre. Selon Carl-Philip, autre fils de Bach, c'est « *l'un des meilleurs ouvrages de feu mon père.* »

**Concert des Clavecins de Chartres, dimanche 17 décembre, à 17 heures**

**A la chapelle des Sœurs-de-Saint-Paul, au 5, rue Saint-Jacques. Entrée libre avec participation.**

→ **Renseignements et réservations : 06 26 90 33 78**  
**Internet : [clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr](http://clavecinsdechartres.pagesperso-orange.fr)**



## Improviser au Moyen Âge avec l'Instrumentarium

**À** l'occasion de cette fin d'année, l'association l'Instrumentarium de Chartres organise un stage les samedi 2 et dimanche 3 décembre. Sur le thème de l'improvisation au Moyen Âge, les participants seront amenés à chanter ou jouer d'un instrument sous la direction de Barnabé Janin, dans la chapelle Saint-Julien de Chartres. À partir de mélodies extraites du Graduel ou de l'Antiphonaire, des polyphonies de 2 et 3 voix seront créées. L'ajout de voix im-

provisées sur des mélodies de chansons est également au programme. L'année prochaine, l'association proposera d'autres stages pour les personnes intéressées et motivées : le 3 et 4 février avec comme thème la voix et le chant au Moyen Âge et le 17 et 18 mars la danse médiévale.

→ **Contact : [www.instrumentariumdechartres.fr](http://www.instrumentariumdechartres.fr) - 06 24 66 68 51 - [ateliers@instrumentariumdechartres.fr](mailto:ateliers@instrumentariumdechartres.fr)**



André Bonjour,  
président de l'Instrumentarium

→ **Horaires : 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Théâtre du Seuil, 13 rue Saint Julien, 28000 Chartres.**

Documentaires

# Mémoire filmée de Chartres

Ce programme, proposé par Ciclic avec le soutien de la Ville, est une occasion unique de voir de nombreux films amateurs tournés depuis les années 1920 à Chartres et ses environs ou comment retracer en images animées les petits et grands événements qui ont marqué la vie de la ville.

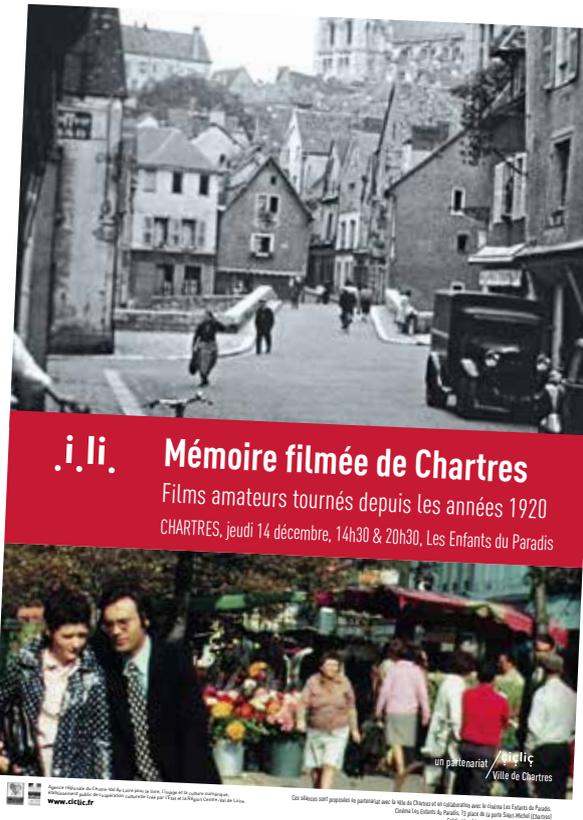
**A**u programme : un portrait filmé de la ville de Chartres tourné par le photographe chartrain Robert Laillet en 1925, la foire exposition à Chartres en 1933, le passage de la course cycliste Paris-Tours à Luisant en 1936, l'arrivée de la division Leclerc à Chartres en 1944, la construction des usines Faucheux à Lucé en 1949 ou encore la venue de René Coty à Chartres en 1955, la foire de la Saint-André en 1956, le célèbre auto-rodéo Jean Sunny en 1960, une fête départementale de la jeunesse en 1965, la construction de l'autoroute A11 en 1966 et une sélection d'actualités chartraines tournées entre 1978 et 1982 par le Cinéaste Club Chartrain.

On retrouve pêle-mêle : des fouilles archéologiques à Chartres, l'élection présidentielle de 1981, l'inauguration du Transbeauce... et bien d'autres !

## Films amateurs tournés depuis les années 1920

**Judi 14 décembre, 14 h 30 et 20 h 30, Les Enfants du Paradis**  
Cinéma Les Enfants du Paradis,  
13, place de la porte Saint-Michel  
Entrée libre (dans la limite des places disponibles)

→ Renseignements : [www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)  
02 47 56 08 08



## Un documentaire dans la lumière : *Chartres, La lumière retrouvée !*

Il y a un an, le documentaire *Chartres, La lumière retrouvée*, soutenu par la Ville de Chartres, était diffusé sur France 3 à la suite de plusieurs mois de travail par la réalisatrice Anne Savalli et la société de production Kanari films. En octobre dernier, ce film a été récompensé à l'occasion du festival du film documentaire des Rencontres d'Archéologie de la Narbonnaise.

**C**es rencontres regroupent plusieurs manifestations permettant d'offrir chaque année depuis 2013 au grand public un panorama de la création audiovisuelle, littéraire et artistique autour de l'Archéologie. Cette année, parmi les cinq prix remis, le film de 52 minutes sur la restauration de la cathédrale a reçu la mention spéciale « Patrimoine ».



Chartres, la lumière retrouvée

Rues de Chartres

## 12. Jeux de verre, jeux de pierre, jeux de lumière

La nouvelle rue de la Mairie et la place des Halles



Rue de la Mairie. Accès, place avec jardin.



Rue de la Mairie. Accès avec place sans jardin.



Nouvelle rue de la Mairie. De la rue de la Tonnellerie à la rue Saint-Michel. Reflets.

La rue de la Mairie symbolise le passage de la cité chartraine au Nouveau Régime avec le transfert de l'hôtel de ville au sud de la ville.

### Recentrage au sud dès le XIII<sup>e</sup> siècle

En intégrant un ancien marché hors les murs, le quartier bâti sur les terrains gagnés en 1180 avec l'élargissement de l'enceinte devint le nouveau cœur économique de la ville. Le pouvoir civil et religieux s'y donnèrent à voir : Poids du Roi, halles, étaux dédiés au cuir et au drap ; pilori et carcan. Après la démolition des halles (1584) le lieu se vida et fit place aux

marchés aux grains. Les Montescot choisirent ce quartier pour y bâtir leur hôtel (XVI<sup>e</sup> siècle).

### Rue de la Mairie

Elle fut d'abord nommée rue de la Fromagerie car un marché à la volaille et au fromage s'y tenait (XVI<sup>e</sup> siècles). Elle devint rue des Ursulines quand l'hôtel Montescot (reconstruit en 1614) fut vendu à cette communauté en 1625 puis aux dames de

la providence en 1761. L'administration municipale de 1790 attribua l'hôtel au bureau des pauvres et le loua en 1792 pour y réinstaller la mairie, jusque-là restée dans ses locaux d'Ancien Régime rue des Changes. En 1793 la rue fut renommée rue de la Commune. En 1824, afin de conserver ce lieu prestigieux, la Ville acquit l'hôtel et donna à la rue son nom actuel. La rue de la mairie se borda des agrandissements de l'hôtel, ailes complémentaires de même style ac-



Rue de la Mairie. Périmètre de la mairie avant reconstruction de la bibliothèque, jardin, parking.



Rue de la Mairie (anc. Fromagerie). Hôtel et nouvel édifice.



Mairie. Ailes sud et ouest, cénotaphe (armistice 1918).



Nouvelle rue de la Mairie. Mur de verre, reflet et vue sur la rue au Lin.



Nouvelle rue de la Mairie. De la rue Saint-Michel à la rue de la Tonnellerie.

cueillant en 1868 le musée communal créé en 1833, la justice de Paix et l'arsenal des pompes, puis en 1872 la bibliothèque communale.

## Son parvis : la place des Halles

Avec cette place, la mairie disposait d'un « parvis » entouré de quelques belles demeures : maison de Jacques Régnier, père du poète, et hôtel du Vert Galant, à l'angle de rue du Petit-Change (XVI<sup>e</sup> siècle) ; maison à la Rose face au grenier à sel (1778). Nommée place des Armes en 1793, le lieu redevint place des Halles au

XIX<sup>e</sup> siècle et fut tantôt laissé vide, tantôt orné d'un jardin. Pérot-Garnier et Selleret, deux imprimeurs et libraires chartains s'y établirent. En novembre 1918, on y célébra l'Armistice avec la construction d'un cénotaphe.

## Jeux de miroirs

L'enveloppe de verre du nouvel édifice reflète et dédouble les façades des maisons et de l'hôtel Montescot dans un jeu de symétries. Les rues au Lin et de la Mairie sont visibles l'une de l'autre grâce aux parois de verre reliant joyau historique et building

contemporain. La surimpression des pignons anciens, de la géométrie brique et pierre de l'hôtel Montescot et de son pastiche du Syndicat de l'Agriculture sur les dalles blanches, se joue du temps.

### Juliette Clément

Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres  
02 37 36 91 93 - [www.sael28.fr](http://www.sael28.fr) - [sael28@wanadoo.fr](mailto:sael28@wanadoo.fr)  
Sources fonds SAEL- cl. Fonds SAEL et J. Clément.

# La programmation de Ciné-Clap



**Au cinéma Les Enfants du Paradis**

**Dimanche 10 décembre à 15h**

**TESS**

Roman Polanski (Grande-Bretagne/France, 1979, 2h51, vostf) Version restaurée. Avec Nastassja Kinski

Dans l'Angleterre du 19<sup>e</sup> siècle, un paysan du Dorset, John Durbeyfield, découvre par hasard qu'il est le dernier descendant d'une grande famille d'aristocrates. Motivé par le profit qu'il pourrait tirer de cette noblesse perdue, Durbeyfield envoie sa fille aînée, Tess, se réclamer de cette parenté chez la riche famille des d'Urberville. Le jeune Alec d'Urberville, charmé par la beauté de sa « délicieuse cousine », accepte de l'employer et met tout en œuvre pour la séduire. Tess finit par céder aux avances d'Alec et, enceinte, retourne chez ses parents où elle donne naissance à un enfant qui meurt peu de temps après.

Fuyant son destin, Tess s'enfuit de son village et trouve un emploi dans une ferme où personne ne connaît son malheur. Elle y rencontre son véritable amour : un fils de pasteur nommé Angel Clare. Ce dernier, croyant que Tess est une jeune



paysanne innocente, tombe éperdument amoureux d'elle et, malgré l'abîme social qui les sépare, la demande en mariage.

« L'adaptation du roman de Thomas Hardy Tess d'Urberville par Roman Polanski est un superbe voyage, au grand vent du romanesque, qui est bien ici l'art de vous emporter dans un autre monde, de vous faire vivre une autre existence, pour un instant plus réelle que la vraie : un chef d'œuvre. » Marie-Noëlle Tranchant

Film récompensé par trois Césars (dont celui du meilleur film et du meilleur réalisateur) et trois Oscars.

*Animation à l'entr'acte*

*Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap*

**À la médiathèque l'Apostrophe**

**Mardi 12 décembre à 20h30**

**L'ENTRAINEUSE FATALE**

Raoul Walsh (États-Unis, 1941, 1h45, vostf) avec Edward G. Robinson, George Raft, Marlene Dietrich

Johnny Marshall et Hank McHenry sont deux amis réparateurs de lignes électriques à haute tension qui jouent chaque jour avec le feu face aux dangers de leur métier. Un soir, ils font la connaissance de Fay, une chanteuse de cabaret, qui va semer le trouble dans leur amitié. Les deux hommes sont sous le charme alors



que Fay décide d'épouser Hank, tout en étant amoureuse de Johnny...

Si l'impériale Marlene Dietrich illumine de sa présence ce film sombre, c'est sans conteste sur l'excellent duo Robinson/Raft que repose toute l'incarnation du désespoir.



## Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2017-2018, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées *Cinéphile* au cinéma Les Enfants du Paradis.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,  
[www.cine-clap.com](http://www.cine-clap.com)

## CONCERT !

dans le cadre de l'action culturelle « *Musique Assistée par Ordinateur pour tous !* » portée par la compagnie Piano-Panier

SALLE DOUSSINEAU - Entrée libre

**JEUDI 28 DÉCEMBRE 2017 À 18H30**

10 rue Maurice Halle 28000 Chartres



Plus d'informations sur [WWW.COMPAGNIEPIANOPANIER.COM](http://WWW.COMPAGNIEPIANOPANIER.COM)

**Samedi 9 décembre à 16 h 00**  
**« LES CHANTS DE L'AVENT »**  
*récitation interprétée par*  
**LA MAÎTRISE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES**  
**EN L'ÉGLISE SAINT-LAZARE LÈVES**

**au profit des œuvres caritatives du CLUB INNER WHEEL CHARTRES**

*A l'issue du récital, nous vous convierons à un goûter dans la salle paroissiale.*

Entrée : adulte : 10 euros  
 adolescent : 5 euros  
 enfant - 12 ans : gratuit

**LA TRANS 78 28 SAPEURS-POMPIERS**

**Samedi 09 Décembre 2017** Une joelette pour Anaëlle

Des Sapeurs-Pompiers des Yvelines et d'Eure et Loir se mobilisent pour un marathon en Joelettes pilotés par des enfants de l'Hôpital de Bullion.

Une course au profit du **Téléthon**

**PARCOURS de 45 Kms**

- DEPART 9H Saint-Arnoult
- 10H Ablis
- 11H15 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
- 12H15 Beville-Le-Compte
- Houville-La-Branche
- 13H45 Nogent-Le-Phaye
- 14H30 Gasville-Oiseme
- ARRIVÉE 15H33 Chartres

## CULTURE

### Concert musique assistée par ordinateur

Dans le cadre de l'action culturelle *musique assistée par ordinateur pour tous* menée par la compagnie Piano-Panier, un concert salle Doussineau est programmé **jeudi 28 décembre à 18h30**. Entre 8 et 10 jeunes, du centre social du Clos-Margis, se produiront sur scène pour interpréter plusieurs morceaux.

**Salle Doussineau.**  
**10, rue Maurice - Halle. Entrée libre.**

## SOLIDARITÉ

### Un concert caritatif au profit du club Inner Wheel de Chartres

Le public est invité à découvrir *Les chants de l'Avent*, à l'occasion d'un concert de la Maîtrise de la cathédrale de Chartres. Cette dernière chantera en l'église Saint-Lazare à Lèves, **samedi 9 décembre, à 16h**. Le concert sera donné au projet des œuvres caritatives du club

service Inner Wheel de Chartres. À l'issue du récital, un goûter sera proposé dans la salle paroissiale.  
**Tarifs : adulte : 10 €, adolescents : 5 euros et enfants de moins de 12 ans : gratuit.**

### Les pompiers d'Eure-et-Loir et des Yvelines, à Chartres pour le Téléthon

**Samedi 9 décembre**, les pompiers d'Eure-et-Loir et ceux des Yvelines se mobilisent pour le Téléthon ! Ils organisent une course à pied de près de 45 km et seront accompagnés de deux joelettes, des fauteuils roulants tout-terrain. Elles seront pilotées par des enfants malades de l'hôpital Bullion. Situé en forêt de Rambouillet, il accueille 90 jeunes, malades ou accidentés de moins de 17 ans. Ce défi a pour objectif de récolter des fonds pour la lutte contre les myopathies.

**Les pompiers partiront de Saint-Arnoult-en-Yvelines, à 9 h, et arriveront à la caserne de Chartres, vers 15 h 30. Des animations seront programmées pour célébrer l'évènement, place des Epars. Leur parcours traverse les communes d'Ablis, d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Beville-**

**Le-Compte, Houville-La-Branche, Nogent-Le-Phaye et Gasville-Oiseme.**

Solution du	M	L	V	A	D
mois de	T	I	N	O	R
décembre	N	O	T	A	T
	F	U	N	G	R
	N	E	M	I	M
	A	N	E	T	R
	E	T	I	R	E
	R	I	G	I	D
	V	M	I	N	U
	N	I	E	F	O
	U	T	L	I	C
	S	E	S	A	C
	A	S	S	U	R
	R	E	P	U	P
	A	L	I	T	E
	E	N	U	M	E
	V	R	U	S	E
	P	E	S	E	V
	U	S	E	C	H

# Chartres Réinventer

## VERS UN CHARTRES EN LUMIÈRES 2.0

Lors des dernières élections municipales nous avons fait la proposition (et nous étions les seuls) de mettre des moyens pour avoir une véritable stratégie touristique pour notre ville. Chartres en Lumières ne se renouvelle pas et n'est pas assez interactive ce qui fait qu'elle plafonne en terme de rayonnement. Nous avons également proposé de se replonger dans l'histoire de Chartres et de ses succès (et oui, la ville n'est pas née avec Jean-Pierre Gorges). Pour les 800 ans de la Cathédrale de Chartres, une grande fête populaire avait animé toute la ville et particulièrement le quartier de la Cathédrale.

Aujourd'hui, alors que le Maire-Président de l'Agglo s'engage dans le soutien à un Parc de Loisirs au milieu des champs avec une société qui n'a aucune expérience dans ce domaine et que les enjeux environnementaux sont de plus en plus prégnants, c'est l'occasion pour la majorité municipale de suivre nos recommandations et de «mettre le paquet» sur un véritable parc de loisirs populaire, fait par les chartains, et en centre-ville !

Si on peut douter de la capacité de la société Graals dans le développement, la construction et l'exploitation d'un parc de loisirs sur le thème médiéval (urbaniser 260 ha de la terre de Beauce ne semble pas aller dans le sens de l'histoire), elle a de réelles compétences et une vision sur ce que doivent devenir des spectacles vivants en extérieur plus participatifs.

C'est pourquoi, **pour dépasser le caractère consumériste et très peu participatif de la fête de «Chartres en Lumières», nous proposons de monter de mi-Juin à fin Août, un véritable parc de loisirs en centre-ville mêlant la thématique médiévale et la lumière.** Basé sur l'expérience à vivre tout autant que sur la contemplation, la nouvelle «Chartres en Lumières» sera un concept unique comme elle l'était à son origine.

Notre énergie collective pourrait être mobilisée pour réussir ce pari de devenir une destination mondiale réellement unique, mêlant technologie des illuminations, spectacles vivants et participation citoyenne. C'est parce que nous aurons réussi Chartres en Lumières 2.0 que nous pourrions réfléchir à un parc à thème sur le sujet dans notre agglomération. Faisons les choses dans l'ordre et créons avec Graals, sur leurs savoirs faire, le premier parc de loisirs urbain !

Nous soutiendrons toute initiative qui permettra enfin de redonner à Chartres un nouveau souffle et soutiendra les commerçants et hôteliers de notre ville.

Sur cette proposition optimiste, nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année !

**L'équipe de Réinventer Chartres**  
**Noël Billard, Monique Kopfer, David Lebon,**  
**Josette Morin-Berenfeld, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon**

# Tribune de la majorité

## CHARTRES INSOUMISE S'ORGANISE...

2017 s'achève dans un climat politique communal et mondial délétère. Les nationalismes et leurs idées d'un autre siècle prospèrent, le changement climatique s'emballa, les droits sociaux et les services publics qui s'y rattachent sont partout remis en cause, l'économie capitaliste et son utopie d'une croissance infinie dans un monde fini continue de manipuler les foules à grand renfort de discours et de publicités... Devons-nous nous contenter de cela ? Baisserons-nous les bras ?

La réponse est clairement «NON» ! Alors pour commencer l'année 2018 du bon pied, nous allons mettre en œuvre un mouvement politique au service de nos idées. Notre tribune changera de nom en janvier et sera rebaptisée « *Chartres Insoumise* ». Des outils numériques verront le jour d'ici là pour nous permettre d'être plus visibles et plus efficaces sur notre territoire. Si vous souhaitez participer à l'aventure, que vous avez du temps, des idées ou des propositions concrètes, n'hésitez pas à nous contacter. Plus nous serons nombreux, plus le maillage territorial sera efficace et plus nous serons en mesure d'appliquer notre projet politique : l'Avenir en commun.

Car c'est bien de cela dont il s'agit, l'Avenir, avec un grand «A». Les défis sont incommensurables et nous représentons la seule force politique alternative au libéralisme. Nous invitons donc les 3500 chartains ayant voté pour la France Insoumise en 2017 à s'organiser en groupes d'action. Construire un projet crédible et ambitieux face à l'austérité libérale, c'est possible ! Ne nous résignons pas, nous pouvons sortir la droite de la majorité municipale, intercommunale et départementale lors des prochains scrutins. Alors l'an prochain, on se retrouve les manches ? D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année à tous !

**Denis Barbe**

frontdegauche.chartres@gmail.com

## DEATH STAR

Revoilà ces décorations outrancières et ces prospectus publicitaires affublés de petites étoiles argen-tées ou dorées, voire les deux.

Cette période est particulièrement propice aux marchands du temple et au trésor public. Certains d'entre nous ont eu la joie explosive de recevoir leurs feuilles d'impôts locaux qui, comme toutes les feuilles, tombent en ce moment. Pour ceux qui sont au-dessus de ces contingences, les feuilles naturelles sont bien plus légères et colorées.

Cette fin d'année aura pour thème la guerre des étoiles, la reine des neiges et autres héros virtuels. Je ne parle plus de « *fête de Noël* » qui n'est que l'ubérisation d'une ancienne fête religieuse. Cette méthode, chère aux macronistes gloubiboulga, finit par pourrir tout ce qu'elle touche. Qu'y a-t-il de joyeux dans cette marchandisation nauséuse ?

Entendez donc le petit serviteur zélé libéral vous intimer d'accepter la joie payable à crédit, la poudre aux yeux qui finit par brûler et les friandises pâteuses qui laissent un mauvais goût au fond de la gorge.

Cette tribune étant interdite au moins de 10 ans, je ne choquerai pas les enfants en affirmant que le père Noël est bien une ordure. Chaque 25 décembre on se réveille avec la gueule de bois et le porte-monnaie vide. Les winners auront le sourire aux lèvres, ils se basculent un godet à votre piètre santé financière. Normal, bourrés comme des cantines c'est vous qui rincez !

Rejoignez le côté obscur ou préparez-vous à billancher !

Joyeux Noël et vive la France !

**Thibaut Brière-Saunier**

Alliance.Royale28@inmano.com

FB : Alliance Royale sur Chartres

Twitter : canardsanstête1

## CETTE FOIS, LE COPIER-COLLER NE SUFFIRA PAS !

Ceux de nos opposants qui veulent « *réunir Chartres* » ont manifestement besoin d'idées.

Après avoir repris à leur compte la solution imaginée par le maire de Chartres pour éviter la fermeture de la Poste de la Madeleine, voilà qu'ils suggèrent la création d'une « *fête médiévale* » à Chartres, que le même maire de Chartres a déjà mise dans les tuyaux depuis plusieurs mois.

Nous pourrions nous en amuser... Nous préférons nous en réjouir, en leur suggérant encore un effort : oubliez votre tactique du « *coucou* » et préférez la politique de la « *chouette* », l'oiseau de la sagesse. Et plutôt que d'opposer Chartres en Lumières et cette « *fête médiévale* », pourquoi ne pas les conjuguer ? Méditez un instant sur la valeur du « *en même temps* » que certains d'entre vous célèbrent chez un Autre...

Car ces partisans du « *réunir* » composent une galaxie de plus en plus écartelée par le fossé qui se creuse entre socialistes bon teint et convertis macroniens.

À ce propos, nous aurions préféré qu'ils posent la vraie question du jour : que pensent-ils de la suppression annoncée de la taxe d'habitation pour 80 % des Français, et donc des Chartains, sachant que 30 % d'entre eux en sont déjà exonérés ? Trouvent-ils juste, eux qui s'arrogent en permanence le monopole de la justice et de la morale, que 20 % de leurs concitoyens continuent de payer cet impôt réputé « *injuste* » par le président de notre République lui-même ? Ces 20 % n'auraient-ils pas le droit à la même justice républicaine ? Sont-ils des citoyens de seconde zone ?

Alors soumettons-leur un petit problème d'arithmétique démocratique.

Sachant que notre municipalité baisse les taux de la taxe d'habitation chaque année depuis bientôt 17 ans, et que nous avons renouvelé en 2014 l'engagement de poursuivre cette baisse jusqu'en 2020, devons-nous continuer à tenir cette promesse ?

En effet, si le président de la République tient son engagement d'une compensation financière intégrale de cette suppression de recettes communales, faut-il que nous continuions à amputer les moyens de la Ville, alors que cela reviendra à pénaliser les Chartains (hors les 20 % de « *cochons payants* ») ? Car la décision du président Macron va fixer les choses, et donc récompenser toutes les municipalités qui auront augmenté leur taxe d'habitation pendant des années, sanctionnant à l'inverse celles qui ont su gérer...

Nous serions curieux de connaître l'avis de ces démocrates affichés, bien silencieux devant la suppression du seul lien fiscal qui relie l'ensemble des habitants à leur municipalité élue. Devons-nous leur rappeler que le consentement à l'impôt est à la base de toute démocratie ?

Quant à nous, nous n'imaginons pas un instant notre maire s'asseoir sur ses engagements et les nôtres pris à l'égard de tous les Chartains...

Dans l'attente de vous lire le mois prochain...

**Les élus de la majorité municipale**

# COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Franck MASSELUS Secrétaire de séance, Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. Laurent LHUILLERY, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, M. Alain PIERRAT, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : M. Loïc BREHU par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, Mme Maria CHEDEVILLE par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à Mme Janine MILON, Mme Sandra RENDA par pouvoir à M. Sébastien TENAILLON, M. Murat YASAR par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT.

Etaient excusés : M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Françoise FERRONNIERE.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Noël BILLARD, M. David LEBON.

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote.

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote.

## ADMINISTRATION GENERALE

**1 Représentation à la Communauté d'Agglomération - Election**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ABROGE la délibération n°CM2017/226 du 25 octobre 2017 qui a pour objet l'élection de deux conseillers municipaux pour siéger au sein de la communauté d'agglomération.

DECLARE M. L. LHUILLERY et Mme C. DEVENDER élus pour siéger au sein de la Communauté d'agglomération Chartres métropole.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

**2 EPIC Office du tourisme- compte administratif 2016**  
APPROUVE le compte administratif 2016 de l'Office de Tourisme de Chartres et son rapport d'activités 2016.

**3 Stationnement souterrain - Programme de réhabilitation Tertre Saint-Aignan - Sous-amodiation de places**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de la sous amodiation de 3 places au profit de la société T.R.H. pour un montant unitaire de 12.500 € HT pour une durée de 15 ans à compter de la signature du contrat de sous amodiation.

APPROUVE le contrat de sous amodiation à intervenir.  
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**4 Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la construction du pôle administratif - résiliation**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la résiliation du marché n°2012-149 relatif à la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) dans le cadre de la construction d'un hôtel de ville et d'un espace multiservice avec la société DALEO CONSEILS, pour non respect des obligations contractuelles (résiliation pour faute) et sans versement d'indemnité.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite résiliation.

**5 Accord-cadre d'exploitation et maintenance des installations thermiques - avenant n°1**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unani-

mité, 4 abstentions

APPROUVE l'avenant n°1 à l'accord-cadre n°2017-020 relatif à l'exploitation et la maintenance des installations thermiques de la ville de Chartres, de son CCAS et de Chartres Métropole avec la société EIFFAGE ENERGIE CENTRE LOIRE, ayant pour objet d'intégrer le site dénommé « Aérodrome de Chartres Métropole » à la liste des bâtiments et prendre en compte le prix unitaire supplémentaire lié. Les incidences financières de cet avenant n'engendrent pas de modification contractuelle.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**6 Accord cadre - Réalisation de prestations type traiteurs et autres prestations de bouche - autorisation**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant estimatif annuel
62817-993 Prestations traiteurs et autres prestations de bouche Lot n°1 CANTINES diététiques	SARL GAUTHIER FILS Route du Pont Ancêtre, 61130 SAINT GERMAIN DE LA COLONNE.	50 000 € HT

**7 Accord cadre de travaux de requalification de voiries - Centre Ville de Chartres - autorisation**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Désignation	Entreprise retenue	Montant maximum pour la durée de l'accord cadre
Lot 1 : Voiries réseaux divers	EIFFAGE ROUTE Rue du Président Kennedy BP 70074 28112 LUCE Cedex	3 000 000,00 € HT maximum pour une durée de 4 ans
Lot 2 : Pose de pavés, bordures, dalles et embranchements	PARVED AMENAGEMENT 11 rue Parfard et Levesor ZA des Cottins 78170 CHANTILLOUP LES VIGNES	1 000 000,00 € HT maximum pour une durée de 4 ans

**8 Marchés de travaux d'électricité et réouverture du Porche Occidental de l'église Saint Pierre à CHARTRES - Relance lots 2 et 5 - autorisation**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants :

Désignation	Entreprise retenue	Délai d'exécution	Montant
Lot n°2 - Menuiserie	Menuiserie GERARD 395 17 rue de la Sabie 28110 LUCE	50 jours ouvrés	26 776,58 € HT 32 131,90 € TTC
Lot n°5 - Peinture	THEORRY GASSE PEINTURE 36 Rue de la Sabie 28110 LUCE	15 jours ouvrés	15 525,00 € HT 18 630,00 € TTC

**9 Marché de fourniture et installation de dispositifs techniques audiovisuels et multimédias pour le Pôle Administratif - avenant n°1**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE l'avenant n°1 au marché public n° 2016-108 relatif à la fourniture et installation de dispositifs techniques audiovisuels et multimédias pour le Pôle Administratif avec le groupement composé des sociétés AUVISYS (mandataire) et SLV, ayant pour la modification et l'ajout de prix unitaires supplémentaires.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**10 Marché de réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres - Lot 1 - avenant 4**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n° 2015-141 relatif à la réalisation des réseaux, voiries et espaces verts liés à la construction de l'hôtel de ville de Chartres avec la société EUROVIA, ayant pour objet de modifier le programme des travaux, de prolonger le délai d'exécution pour la réalisation des travaux supplémentaires et portant le montant du marché à 5 510 191,40 € HT.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**11 Marchés modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lots n°1, 4 et 5 - exonération de pénalités**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'exonération des pénalités encourues par les sociétés LA CHARPENTE COURVILLOISE, GROUPE VILLEMAIN ILE DE FRANCE - QUELIN et GOUGEON, au titre de l'exécution des marchés n°2014-170, 2014-172 et 2014-173 relatifs aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal, au motif qu'elles ne sont pas fautives du retard pris sur le chantier.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite exonération.

**12 Marché de travaux pour les aires de jeux - Parc des Comtesses et Mail Gérard Philipe à Chartres - autorisation**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants :

Désignation	Entreprise retenue	Montant	Délai d'exécution
Lot 1 : Aire de jeux - Mail Gérard Philipe	SIE Le Prete Blanc Route de Tholy 38779 AUTELU LE ROI	54 725,77 € HT 117 676,92 € TTC	11 jours calendaires
Lot 2 : Espace vert - Mail Gérard Philipe	ARPAJ ZA de la Torch 28630 BRACOUVILLE	9 785,72 € HT 9 118,36 € TTC	5 jours calendaires
Lot 3 : Aires de jeux - Parc des Comtesses	PROLUC 181 rue des Entrepreneurs 37121 VOLVREY	52 531,61 € HT 63 037,21 € TTC	21 jours calendaires

**13 Marché- Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des clôtures de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - non reconduction**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la non reconduction du marché n°G2016-013 relatif à aux Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des clôtures de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS avec la société SAMELIS PROTECTION.

**14 Marché de création de vestiaires et d'une tribune pour le stade James Delarue - lots n°1, 2, 3, 5 à 9 - attribution**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants :

Désignation	Entreprise retenue	Montant € HT	Montant € TTC
LOT n°1 - Tribunes - VAD	EIFFAGE ROUTE E. LE LIEU-PARC CENTRE Etablissement Euro et Lor - SNC Rue du Président Kennedy BP 70074 28112 LUCE Cedex	TF : 124 276,73 T01 : 3 014,00 Total : 127 290,73	TF : 152 120,08 T01 : 3 418,80 Total : 155 538,88
Lot n°2 Fondations - One Glans	SARCELIN 9511, rue Louis Blanc 28100 CHARTRES	TF : 217 933,08 T01 : 139 129,05 Total : 357 062,13	TF : 261 524,47 T01 : 143 942,81 Total : 405 467,28
Lot n°3 Charpente bois - Couverture Aude	SAR BELLEREAU 21 Route de Fougères BP 12 51120 GORRON	TF : 124 396,34 T01 : 69 266,12 Total : 193 662,46	TF : 149 275,61 T01 : 83 721,74 Total : 232 997,35
LOT n°4 Menuiserie Extérieure Métallique	INFRACTEUR		
Lot n°5 Extérieur Avenir	SIE 110 rue de Sours 28000 CHARTRES	TF : 29 000,00 T01 : 15 418,49 Total : 44 418,49	TF : 34 800,00 T01 : 18 902,98 Total : 53 702,98
Lot n°6 Chauffage Potentielle - SNC	EIFFAGE ENERGIE CENTRE LOIRE ZA Aude du Bois Gaudin 28000 MONTREUIL	TF : 187 619,37 T01 : 7 282,36 Total : 194 901,73	TF : 224 662,44 T01 : 9 736,58 Total : 234 399,02
Lot n°7 Aménagement Socle Carénage	SECAR 28, Avenue du Val de l'Esne 28000 POMEYRAUX SUR EUSE	60 000,00	72 000,00
Lot n°8 Poterie	LEUCIEN SAUN 56, rue de Sours 28000 NOGENT LE ROTROU	OFFRE DE BASE TF : 30 211,82 T01 : 9 492,00 Total : 39 703,82	OFFRE DE BASE TF : 36 254,18 T01 : 11 340,00 Total : 47 594,18
Lot n°9 Habitat Equipement - Bando	PARLY SPORT SAS Rue de la République 48100 SAINT EMERANDE DE LA PLACE	TF : 22 491,18 T01 : 13 276,16 Total : 35 767,34	TF : 26 713,54 T01 : 12 324,08 Total : 39 037,62

**15 Demande de Subvention Fédération Française de Football - Stade James Delarue**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le principe de solliciter les partenaires comme la Fédération Française de Football pour l'octroi d'une subvention pour les travaux à intervenir prochainement sur le Stade James Delarue sis 103 rue de Sours à Chartres ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**16 Collège Hélène Boucher - parcelle de terrain - cession**  
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession à titre gracieux d'une parcelle de terrain cadastrée section AT n°448 située rue de Châteaudun, dans l'enceinte du Collège Hélène Boucher à Chartres, pour une surface d'environ 449 m<sup>2</sup>, au profit du Département d'Eure-et-Loir.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente ainsi que tous actes et documents à intervenir.

#### 17 Recensement de la population 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de recruter dix agents recenseurs pour le recensement de la population chartraine en 2018.

FIXE la rémunération 2018 (montant net) des agents recenseurs, du coordonnateur et du coordonnateur adjoint aux taux fixés ci-dessous.

Bulletin individuel	2,00€
Feuille de logement	1,00€
Dossiers d'adresse collective	1,00€
Séances de formation X 2	40,00€
Tournée de reconnaissance	20,00€
Frais de déplacement	90,00€
Indemnité coordonnateur	150,00€
Indemnité coordonnateur adjoint	120,00€

### CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

#### 18 Responsabilité d'un régisseur de recettes - Détérioration et vol sur horodateur rue du Rempart Chatelet

Le régisseur de la régie de recettes « Droits de place - régie 2 » a constaté des dégradations sur l'horodateur n° 19 sis rue du Rempart Chatelet, près de la butte des Charbonniers, le 29 septembre 2017.

Le mode opératoire est identique à celui utilisé lors des précédentes effractions constatées dans le centre ville de Chartres depuis le début de l'année.

Le comptable public a, à son tour, constaté l'effraction et a arrêté le montant du déficit à 1 388,00 € par différence entre la somme des tickets de contrôle et la somme collectée dans l'horodateur et versée à sa caisse le 29 septembre 2017.

Une plainte a été déposée auprès du commissariat de Police de Chartres.

La responsabilité personnelle et pécuniaire du régisseur est engagée, un ordre de reversement de 1 388,00 € a été établi à son encontre.

Le régisseur a demandé pour chacune des dégradations, une remise gracieuse en décharge de responsabilité ainsi qu'un sursis de paiement.

Ces éléments ont été communiqués aux services de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP). La présente délibération sera produite au comptable public et versée au dossier d'instruction.

La DDFIP devra statuer sur le caractère de force majeure qui dégagerait la responsabilité du régisseur. Dans ce cas, le montant du débet sera alors mis à la charge de la collectivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE les principes observés dans le rapport ;  
PREND ACTE de la détérioration commise sur l'horodateur rue du Rempart Chatelet et des conséquences financières et des incidences sur la responsabilité de régisseur de recettes « Droits de place - régie 2 » ;

ACCEPTE de prendre à sa charge de débet (1 388,00 €) si le caractère de force majeure est retenu par les services de la Direction Départementale des Finances Publiques.

### AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

#### 19 Bilan DSP activités enfance 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du rapport annuel 2016 concernant la délégation de service public relative à la gestion des activités enfance.

#### 20 Délégation de service public activités enfance - Avenant n°5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public précisant les modalités de versement d'une contribution exceptionnelle pour l'année 2016 à hauteur de 15 828,82€ à verser en 2017 ainsi que le changement du mode de participation de la CAF intégrant le mercredi en

temps périscolaire.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le ledit document et tous les actes y afférents.

#### 21 Subventions classes découvertes année scolaire 2017/2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la participation de la Ville aux classes découvertes pour l'année 2017-2018 à hauteur d'un montant de 92 404,07 €.

#### 22 Association des Parents du Quartier de Rechèvres - Arbre de Noël - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 700 € à l'association des Parents du quartier de Rechèvres dans le cadre de l'organisation de l'arbre de Noël, MPT « La Cité », le 2 décembre 2017.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### 23 Convention d'exploitation de l'équipement public dénommé Centre Régional Jeunesse et Sports - Avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 à la convention d'exploitation de l'équipement public dénommé Centre Régional Jeunesse et Sports portant sur la modification du périmètre géré par la SPL Chartres Métropole Evènements, en particulier celui du bâtiment à usage de salle de musculation.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'exploitation de l'équipement public dénommé Centre Régional Jeunesse et Sports ainsi que tout document y afférent.

### CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

#### 24 Stationnement souterrain délégation de service public

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du rapport annuel 2016 de la société Chartres Stationnement concernant la gestion du stationnement souterrain.

#### 25 Dépenalisation du stationnement payant - Barème tarifaire et montant du Forfait Post Stationnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions

INSTITUE une redevance de stationnement payant ;

APPROUVE les tarifs de la redevance en paiement immédiat suivants :

La durée	Tarifs
A partir de 5 minutes et dans la limite maximale de 30 minutes consécutives	
Les premières 30 minutes	Gratuit une fois par période (P1 de 8h00 à 12h00 et P2 de 14h00 à 19h00) 1,20 euros (par tranche de 30 minutes)
Les 30 minutes suivantes et dans la limite maximale de 3 heures consécutives (hors les 30 min gratuites)	
A partir de 3h00 consécutives et dans la limite maximale de 3h30 heures consécutives (hors les 30 min gratuites) autorisées :	
Les premières 15 minutes	4,80 euros
Les dernières 15 minutes	14 euros

APPROUVE le Forfait Post-Stationnement (FPS) égal à 30 euros

APPROUVE la gratuité pour les résidents dans la zone concernée ;

APPROUVE le carnet de 25 tickets à 55 euros pour artisans - entreprises ;

APPROUVE la gratuité pour le temps de rechargement pour les véhicules électriques

#### 26 Dérogation annuelle au repos dominical

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

EMET un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces situés à Chartres, dans la limite de douze dimanches pour l'année 2018.

#### 27 Concession d'aménagement opération Pôle Gare : avenant n°6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 3 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote (dont Monsieur Franck MASSELUS)

APPROUVE l'avenant n°6 au traité de concession d'aménagement de l'opération Pôle Gare

gement de l'opération Pôle Gare

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

#### 28 Concession d'aménagement opération Plateau Nord-Est : avenant n°6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 3 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote (dont Monsieur Franck MASSELUS)

APPROUVE l'avenant n°6 au traité de concession d'aménagement de l'opération Plateau Nord-Est ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes y afférents.

### CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

#### 29 Demande de subvention pour la fouille du site de Saint-Martin-au-Val, campagne 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la demande de subvention de la Ville de Chartres de 45 000 € auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant légal à signer le dossier de demande de subvention et tout document y afférent.

#### 30 Demande de subvention pour le récolement du mobilier archéologique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant légal à signer tous les actes y afférents.

#### 31 Demande de subvention - Education Artistique et Culturelle - Fonctionnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la sollicitation de la DRAC pour une participation financière à hauteur de 27 000 euros pour les actions EAC et de 40 000 euros pour le fonctionnement du conservatoire.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### 32 Association des Amis du Musée des Beaux Arts - 40<sup>e</sup> anniversaire de l'association - Subvention 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 500 € à l'association des Amis du Musée des Beaux Arts dans le cadre de la célébration son 40<sup>ème</sup> anniversaire, le jeudi 5 octobre 2017.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### 33 Concerts du Conservatoire à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir - Convention de partenariat

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir, l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire et la Ville de Chartres.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

#### 34 Rapport d'activités 2016 du délégataire du camping et auberge de jeunesse de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE du rapport d'activités 2016 du délégataire du camping et auberge de jeunesse de Chartres.

**Le Maire,  
Jean Pierre GORGES**

Chartres en toutes lettres... 69

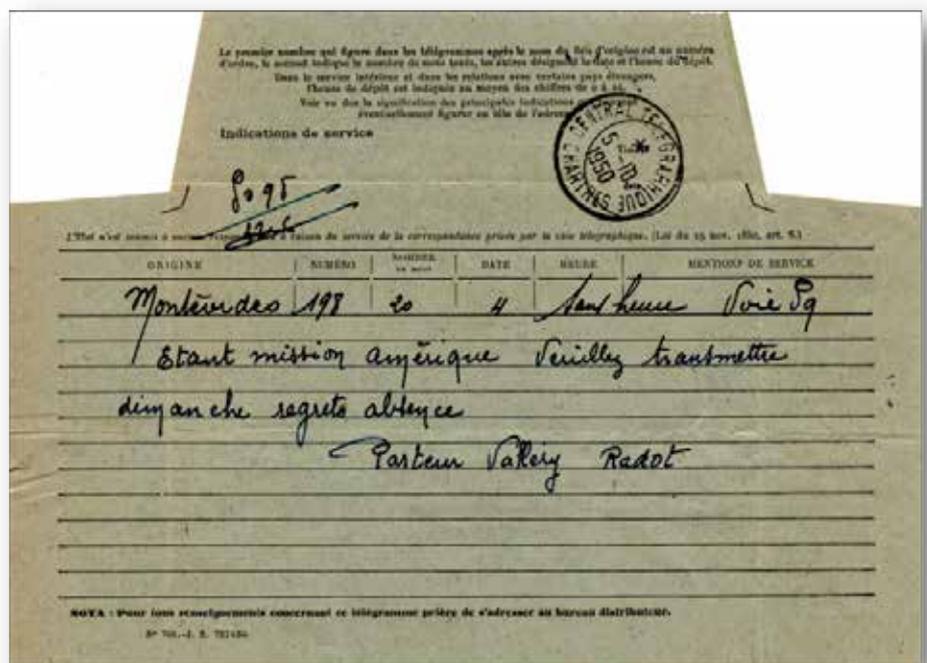
# Un p'tit bleu.

C'est ainsi que l'on appelait les télégrammes – vous comprenez immédiatement pourquoi – dans la première moitié du siècle dernier. En voici deux exemples chartrains... et plus si savoir !

« **A**rriverai demain gare » suivi d'une signature. La littérature télégraphique ne permet pas de s'épancher : c'est le style télégraphique ! Cette formule à plier était utilisée pour les urgences ou dans les moments importants de la vie (un mariage, par exemple). Elle était apportée à domicile par un distributeur de télégrammes (ou un porteur de dépêches) dans chaque commune, même sans bureau de poste : il y avait toujours une « *cabine téléphonique* » dans le village. Les centres urbains plus importants utilisaient un dateur avec un libellé spécial. Chez nous on lisait « *Central télégraphique – Chartres* », qui deviendra « *téléphonique* » dans les années 1970. Contrairement aux lettres ou cartes postales, ce cachet n'indique jamais l'origine du message mais la localité d'arrivée.

La seconde formule est dépliée et permet d'ajouter le savoir à cette chronique. Bien sûr, il y a le texte, bien dans le style, mais aussi toutes les mentions de service : l'origine, le nombre de mots (on comptabilisait aussi ceux utilisés pour rédiger l'adresse),... Et la signature, obligatoire ! Si celle qui paraphe cet envoi vous dit quelque chose, bravo ! Sinon, sachez que Pasteur Valléry-Radot était médecin, académicien et aussi le petit-fils de Louis Pasteur. Oui, celui qui a un monument à Chartres !

C'est en regardant la date de ce télégramme que tout s'éclaire... Arrivé le 5 octobre 1950, avec des excuses pour le prochain dimanche ? Le dimanche suivant, le 8 octobre, n'était ni plus ni moins que celui où l'on a ré-inauguré le monument à la gloire de son grand-père, en présence des ministres Charles Brune et François



Mitterrand. Ré-inauguration, également le même jour, du monument dédié à Noël Ballay, que Chartres a commémoré tout au long de l'année 2017.

Un point final à toutes ces manifestations... en attendant la prochaine trouvaille !

**Jean-François RESSORT,**  
Président  
Cercle philatélique chartrain  
« [philachartres.unblog.fr](http://philachartres.unblog.fr) »

# Mots fléchés 95 - Joyeux Noël !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

The crossword puzzle grid is 15 rows by 15 columns. The top-left corner (rows 1-4, columns 1-4) features a stained glass window illustration of the Nativity scene. The grid contains the following words and definitions:

- Row 1:**
  - Col 1: **Heure de messe** (Yellow)
  - Col 2: **Chanteur**
  - Col 3: **Gros, c'est mieux** (Yellow)
  - Col 4: **Négatif**
  - Col 5: **Go !**
  - Col 6: **À vous**
  - Col 7: **Fricot**
  - Col 8: **D'un continent**
  - Col 9: **Bruit**
- Row 2:**
  - Col 1: **Comme une partition**
  - Col 2: **Bande**
  - Col 3: **Délire**
  - Col 4: **Spacieux**
  - Col 5: **Tête de mort**
- Row 3:**
  - Col 1: **L'est ce jour** (Yellow)
  - Col 2: **Scène illustrée**
  - Col 3: **Problème Colère à l'envers !** (Yellow)
  - Col 4: **Champagne** (Yellow)
  - Col 5: **Note Pas noble**
  - Col 6: **Zéro**
  - Col 7: **Volaille du jour** (Yellow)
  - Col 8: **Fête ce jour** (Yellow)
- Row 4:**
  - Col 1: **Dans la crèche** (Yellow)
  - Col 2: **Fin d'hiver**
  - Col 3: **Normand à table**
  - Col 4: **Bâtis**
  - Col 5: **Allonge**
  - Col 6: **Libres**
  - Col 7: **Couvre chef**
  - Col 8: **Pays souverain**
  - Col 9: **Préfixe**
  - Col 10: **Presque digérée !!!**
  - Col 11: **Petit volant**
  - Col 12: **Article**
- Row 5:**
  - Col 1: **Raideur**
  - Col 2: **Sans effets**
  - Col 3: **Pour Valentin**
  - Col 4: **Mesnard**
  - Col 5: **Futile**
  - Col 6: **Réfute**
  - Col 7: **Derricks**
  - Col 8: **©JFR** (Yellow)
  - Col 9: **octobre 2017** (Yellow)
  - Col 10: **Fête de fin d'année** (Yellow)
- Row 6:**
  - Col 1: **Vieux do**
  - Col 2: **Permis**
  - Col 3: **Arbre du jour** (Yellow)
  - Col 4: **Au tennis**
  - Col 5: **Travaille au point**
  - Col 6: **Lac U.S.**
  - Col 7: **Décédé**
  - Col 8: **Grande route**
  - Col 9: **Petit cervidé**
- Row 7:**
  - Col 1: **Possessif**
  - Col 2: **Chauffe le Nil**
  - Col 3: **Gavé**
  - Col 4: **Garantie**
  - Col 5: **Disciples**
  - Col 6: **Gros rouge** (Yellow)
  - Col 7: **Touché**
  - Col 8: **Plat**
  - Col 9: **Font des entrecats**
  - Col 10: **Prière**
  - Col 11: **Nimbus**
  - Col 12: **Produit du foie gras** (Yellow)
- Row 8:**
  - Col 1: **Couchée**
  - Col 2: **Citera**
  - Col 3: **Songea**
  - Col 4: **Pour Laurent**
  - Col 5: **Gerras**
- Row 9:**
  - Col 1: **De pouvoir**
  - Col 2: **Évalue**
  - Col 3: **Astuce**
  - Col 4: **Réfléchi**
  - Col 5: **Souple**
  - Col 6: **Coordination**
  - Col 7: **Brille souvent**
- Row 10:**
  - Col 1: **Pour recevoir les cadeaux** (Yellow)
  - Col 2: **Choisit**
  - Col 3: **Élimé**

Notre fierté,  
notre marque,

# C'est Chartres

---

Découvrez et rejoignez  
la marque de rayonnement  
de tout le territoire chartrain  
sur [www.c-chartres.fr](http://www.c-chartres.fr)

